Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8470910
Centre d'intérêt: 875

Landry, Bruno.

Etude de pertinence d'activités de perfectionnement à l'intention des inspecteurs en hygiène publique de la province de Québec / Bruno Landry et Sylvio Lebrun, consultants-conseillers pédagogiques ; responsable de la recherche, Roger Frot. -- Sherbrooke : Collège de Sherbrooke, Développement des programmes de formation pour adultes, 1983.
124, [33] p. ; 28 cm + Organigramme du programme "techniques de l'environnement, 262" (1 f. ; 28x44 cm pliée à 14x22 cm). -- (Rapport d'étude de pertinence)

Organigramme dans une pochette. Comprend des bibliogr.

Descripteur(s): *Techniques biologiques *Hygiène *Programme de perfectionnement *Analyse de besoins *Evaluation de programmes *Développement de programmes *Questionnaire *Collégial (Niveau) *Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: *Inspecteur en hygiène publique *Techniques de l'environnement

Le collège Ahuntsic offre depuis l'automne 1977 des cours de perfectionnement aux inspecteurs en hygiène publique (155.31). Une première partie de l'étude vise à évaluer ce programme. Il s'agit d'identifier les principaux problèmes rencontrés par les inspecteurs en hygiène publique dans l'exécution de leurs tâches, d'établir les connaissances requises pour résoudre adéquatement ces tâches, puis de voir dans quelle mesure le programme de formation répond aux besoins identifiés et véhicule les éléments de connaissance requis. A partir de ces données, la seconde partie vise à mettre au point des objectifs et un contenu de programme davantage adaptés aux besoins de la clientèle.

La méthode de recherche s'inspire de la technique du groupe nominal. Un groupe de six inspecteurs a d'abord été rencontré en entrevues afin d'analyser leurs besoins. Une vingtaine d'employeurs ont également été rencontrés. Un questionnaire (reproduit en annexe) a par la suite été construit, validé et envoyé à 401 membres de l'Association des inspecteurs en hygiène publique du Québec. Menée en avril 1983, cette enquête a permis de rejoindre 77 personnes, pour un taux de réponse de 19,2%.

Dans l'ensemble, le programme répond bien aux besoins des inspecteurs. Les réaménagements proposés sont surtout structurels. Il s'agit de détacher le programme du secteur 155 (agriculture) pour l'intégrer au secteur 262 (environnement), de façon à le rapprocher de trois autres programmes avec lesquels il pourrait partager un tronc commun: inspecteur municipal de l'environnement (262.32-84), inspecteur régional de l'environnement (262.33-81), sensibilisation et éducation à la conservation de l'environnement (262.34-81).

Type de document: r
Financement: Bénéficiaire - Collège de Sherbrooke
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGEC
Programme(s) de subvention - Analyse de programmes

FIN

EDUQ 8470910

Services pédagogiques
direction des programmes

Développement des programmes de formation pour adultes

Rapport d'étude de pertinence

collège de sherbrooke

Roger Frot,
Directeur des programmes

EDUQ 8470910

Services pédagogiques - Direction des programmes

Développement des programmes de formation pour adultes

Etude de pertinence d'activités de perfectionnement à l'intention des inspecteurs en hygiène publique de la province de Québec

Bruno Landry et Sylvio Lebrun

Consultants-conseillers pédagogiques

Responsable de la recherche: Roger Frot

septembre 1983

Le 9 septembre 1983

Madame Monique L. Aubin
Chef du Service des programmes
Direction générale de l'enseignement collégial
Ministère de l'éducation
Centre administratif "G", 19e étage
1035 rue de La Chevrotière
Québec, QC
G1R 5A5

Chère madame,

J'ai le plaisir de vous adresser, tel que convenu dans le contrat de recherche intervenu entre le Service des programmes de la DGEC et la Direction des programmes pédagogiques du Collège de Sherbrooke, le rapport final de l'étude de pertinence du programme d'Hygiène publique, étude réalisée par MM. Bruno Landry et Sylvio Lebrun consultants à la Direction des programmes pédagogiques.

Ce rapport se présente en deux (2) parties:

- 1re partie: l'étude de pertinence proprement dite du programme d'Hygiène publique avec une incursion dans les programmes des Techniques de l'environnement: inspecteur régional, inspecteur municipal et sensibilisation et éducation à l'environnement;

- 2e partie : suggestions de modification de cours pour les quatre (4) programmes concernés eu égard à un regroupement de ces derniers dans le même secteur, soit celui de l'environnement et ce, selon le principe de cours communs obligatoires, de cours de spécialité spécifiques à chacun des quatre (4) programmes et de cours optionnels choisi(s) par l'étudiant selon ses affinités et ses fonctions de travail.

J'espère le tout à votre satisfaction et je demeure à votre entière disposition pour tout autre renseignement que vous jugerie nécessaire.

En vous remerçiant de la confiance que vous nous avez manifestée je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur des programmes pédagogiques et
Responsable de la recherche,

Roger Frot

RF/rb

TABLE DES MATIERES

1RE PARTIE: RESULTATS DE L'ETUDE DE PERTINENCE

1- INTRODUCTION 2

2- CADRE D'ANALYSE 3

3- METHODE DE RECHERCHE 4

3.1- Description de tâches types 5

3.2- Cueillette des données 5

3.2.1- Groupe de réacteurs 6

3.2.2- Validation du questionnaire 6

3.2.3- Rétroaction des employeurs 7

4- ANALYSE DES DONNEES 9

4.1- Identification 10

4.2- Formation et expérience 14

4.3- Situation de travail 16

4.4- Perfectionnement 19

4.5- Motivation au perfectionnement 24

5- INTERPRETATION DES DONNEES 31

5.1- PROBLEMES 31

5.1.1- Problèmes rencontrés par les inspecteurs en hygiène publique dans l'exécution de leurs tâches 31

5.1.2- Degré de similarité des problèmes rencontrés par les inspecteurs en hygiène publique dans l'exécution de leurs tâches 33

5.1.3- Problèmes qui ne sont pas traités dans le programme de formation actuellement en vigueur 37

5.1.3.1- Inspecteurs en environnement 37

5.1.3.2- Autres inspecteurs 38

5.2- CONNAISSANCES 39

5.2.1- Principales connaissances que les inspecteurs en hygiène publique voudraient inclure dans un projet d'activités de perfectionnement 39

5.2.2- Degré de similarité des connaissances que les inspecteurs en hygiène publique voudraient inclure dans un projet d'activités de perfectionnement 41

5.2.3- Connaissances qui ne sont pas incluses dans le programme de formation actuellement en vigueur 45

5.2.3.1- Inspecteurs en environnement 45

5.2.3.2- Autres inspecteurs 46

6- CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS 47

ANNEXES

2E PARTIE: MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES

1- INTRODUCTION 49

2- PRESENTATION DES PROGRAMMES 50

2.1- Inspecteur municipal de l'environnement 50

2.2- Inspecteur régional de l'environnement 52

2.3- Sensibilisation et éducation à la conservation de l'environnement . 55

2.4- Inspecteur en hygiène publique 57

3- ORGANIGRAMME PROPOSE 59

3.1- Cours communs 59

3.2- Cours spécialisés 60

3.3- Cours optionnels 63

4- CONCLUSION 107

PARTIE I

RESULTATS DE L'ETUDE DE PERTINENCE

MANDAT DU CONSULTANT

REALISER, à la demande de la Direction générale de l'enseignement collégial, en collaboration avec l'Association des Inspecteurs en hygiène publique du Québec et la Direction des programmes pédagogiques du Collège de Sherbrooke, une étude de pertinence du programme d'inspecteur en hygiène publique actuellement en vigueur.

Les principaux objectifs découlant de ce mandat peuvent être précisés de la façon suivante:

- Connaître les fonctions d'un inspecteur en hygiène publique à partir de la littérature pertinente à ce sujet;

- Identifier et analyser les problèmes rencontrés au travail et les besoins en formation de ce groupe de personnes;

- Vérifier la pertinence du programme en vigueur et s'il y a lieu, effectuer les révisions qui s'imposent;

- Faire une analyse des principales caractéristiques de la clientèle et des modalités organisationnelles concernant les activités de perfectionnement;

- Présenter au Directeur des programmes pédagogiques le rapport final de la recherche.

1- INTRODUCTION

Le Collège d'Ahuntsic offre depuis l'automne 1977 des cours de perfectionnement aux inspecteurs en hygiène publique (155.31). Un certain nombre d'inspecteurs ont déjà complété le cycle complet du programme et il est loisible de se demander si ces activités de perfectionnement conviennent bien à la clientèle visée.

Dans le but de répondre, d'une façon adéquate aux besoins de formation, la Direction générale de l'enseignement collégial a voulu vérifier si ce programme répondait bien aux attentes éventuelles des futurs usagers avant d'en permettre l'autorisation dans d'autres collèges.

Cette étude de pertinence s'inscrit donc dans cette ligne de préoccupation en voulant vérifier ce programme (partie I) et à mettre au point s'il y a lieu des objectifs et un contenu de programme qui soient vraiment collés aux besoins de la clientèle visée (partie II).

De plus, cette étude fournit des paramètres organisationnels qui permettront de connaître le pouls de la situation afin d'être en mesure de prévoir des modalités de réalisation qui répondent aux attentes des usagers.

En terminant, nous croyons important de souligner le fait que cette étude fut réalisée en collaboration avec l'Association des Inspecteurs en hygiène publique du Québec et plus particulièrement M. René Côté, président de cet organisme. Ce dernier a organisé une rencontre avec des intervenants du milieu, nous a fourni la liste des membres de l'Association, nous a procuré une documentation pertinente et enfin était la personne-ressource que nous pouvions consulter selon nos besoins. Nous remercions aussi les inspecteurs en hygiène publique qui ont accepté de former le groupe réacteur préalable à l'élaboration du questionnaire.

2- CADRE D'ANALYSE

L'analyse des besoins en formation des inspecteurs en hygiène publique de la province de Québec est tentée pour la première fois. Cette opération est un peu particulière puisqu'elle est d'envergure provinciale (environ quatre cents (400) personnes) et parce que ce titre professionnel regroupe des spécialistes aux multiples titres, fonctions et employeurs. Les gestes professionnels de l'inspecteur en hygiène de la cité de Longueuil par exemple, sont fort différents des gestes de celui qui s'occupe de la salubrité des aliments, de l'hygiène industrielle ou encore de l'environnement. Devant cette grande diversité de fonctions, nous avons opté pour établir deux catégories d'inspecteurs: les inspecteurs en environnement et les autres inspecteurs. Cette dichotomie est basée sur le fait que les activités des inspecteurs en environnement en majorité, sinon en totalité, à l'emploi du gouvernement provincial nous semblaient très différents d'une part et nous voulions, d'autre part, vérifier également le programme de perfectionnement qui est spécifique à ce groupe.

Donc, en tenant compte du contexte particulier dans lequel se déroule notre recherche, nous devrions être en mesure à la fin de cet exercice de répondre aux trois (3) questions suivantes:

- Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les inspecteurs en hygiène publique de la province dans l'exécution de leurs tâches?

- Quelles sont les connaissances qui leur sont requises pour résoudre adéquatement ces problèmes?

- Le programme de formation existant est-il en mesure de répondre aux besoins identifiés ainsi qu'aux éléments de connaissance requis?

3- METHODE DE RECHERCHE

Il existe plusieurs méthodes pour recueillir les besoins de formation d'un ensemble de personnes. Dans cette recherche, notre démarche s'appuie sur la technique du groupe nominal. Cette méthode a l'avantage d'allier en alternance le travail individuel et la discussion de groupe selon une démarche très structurée. De plus, il est reconnu que cette technique permet l'émission de nombreux points de vue et de ce fait, procure beaucoup de satisfaction aux participants.

Les étapes de notre démarche sont les suivantes: Dans un premier temps, nous procédons à l'étude sommaire des sujets sur lesquels portera l'étude en analysant le contexte général dans lequel évolue l'inspecteur en hygiène publique, son milieu, ses tâches, etc... tout en planifiant les étapes futures de notre intervention. Puis dans un deuxième temps, nous procédons à la cueillette des données en formant un groupe réacteur composé d'inspecteurs en hygiène publique représentatifs du milieu (de la région de Montréal) et en bâtissant un questionnaire à partir des données fournies par ce groupe. Une fois complété, nous validons ce questionnaire et l'expédions aux personnes concernées. Enfin, dans un troisième temps, nous analysons chacune des réponses et formulons les objectifs et les contenus des programmes de formation à partir des thèmes retenus comme prioritaires.

Comme on peut le constater en lisant ce rapport, nous n'avons pas réalisé nous-mêmes la troisième étape de notre méthode, puisque nous voulions vérifier la pertinence d'un programme existant. Cette troisième phase fut remplacée par l'analyse des données recueillies en fonction des programmes de perfectionnement des inspecteurs en environnement et des autres inspecteurs, à identifier la similarité existante et à formuler des recommandations. Les modifications, ajouts, retraits, réaménagement seront réalisés par une personne-ressource compétente dans le contenu de ces programmes.

3.1- DESCRIPTION DE TACHES TYPES:

A l'intérieur des diverses analyses que nous avons faites pour bien identifier notre clientèle cible, il nous est apparu important de consulter quelques analyses de tâches. Nous avons entre autres consulté le règlement de classification numéro 237 concernant les inspecteurs en hygiène publique (loi sur la fonction publique) et la description de fonctions de quelques municipalités qui emploient des inspecteurs en hygiène publique et dont le titre officiel est inspecteur municipal ou inspecteur en santé publique (Ville de La Salle), inspecteur sénior-santé publique permis et inspections (Ville Saint-Laurent), technicien en hygiène publique (Ville de Longueuil).

Au-delà de cette grande diversité de titres, nous avons pu observer également des fonctions fort variées d'un endroit à l'autre, de sorte qu'il ne nous apparaît pas possible d'établir une description de tâches types. Nous avons cependant pu remarquer qu'à l'intérieur des membres de l'association, les inspecteurs en environnement constituaient un groupe susceptible d'exercer des fonctions similaires alors que nous avons catalogué les autres inspecteurs comme faisant d'autres types d'activités. Nous avons constaté cette dichotomie tout au long de l'analyse des données de ce rapport et ferons les remarques appropriées lorsque les résultats seront significatifs.

3.2- CUEILLETTE DES DONNEES:

La cueillette des données s'est effectuée en deux étapes (groupe de réacteurs et questionnaire) et auprès de tous les membres de l'Association des inspecteurs en hygiène publique du Québec.

3.2.1- Groupe de "réacteurs"

Afin d'avoir un groupe de réacteurs représentatif des divers éléments du milieu, avec l'aide du président de l'Association, nous avons organisé à Montréal une rencontre avec un groupe de travail composé de six (6) inspecteurs. L'objectif de cette rencontre consistait à identifier et à analyser leurs besoins selon la technique du groupe nominal. Dans un premier temps, les personnes choisies devaient indiquer quels étaient les principaux problèmes qu'elles rencontraient dans l'exécution de leurs fonctions. Dans un deuxième temps, elles identifiaient les connaissances que devait comprendre, selon elles, un projet d'activités de perfectionnement qui répondrait à leurs besoins. Elles devaient ensuite placer ces problèmes et ces éléments de connaissances par ordre prioritaire. Ces deux exercices avaient pour but de colliger une liste de problèmes et d'activités de perfectionnement qui constitueraient la substance de base d'un questionnaire d'analyse de besoins.

3.2.2- Validation du questionnaire

A partir de ces informations de base, une première ébauche du questionnaire fut élaborée et soumise pour analyse au président de l'Association, au responsable des inspecteurs en environnement du Bureau régional du Ministère de l'Environnement de la région de l'Estrie et à un professionnel du collège qui connaît bien ce milieu de travail et qui deviendra la personne-ressource au niveau du contenu des activités de perfectionnement. Leurs rétroactions nous ont permis de mettre au point la version finale du questionnaire dont on trouvera copie à l'annexe I. Ce questionnaire était accompagné d'une lettre de présentation de l'auteur de la recherche (annexe II) et d'une lettre d'introduction du président de l'Association des Inspecteurs en hygiène publique du Québec (annexe III). Très globalement, ce questionnaire se subdivise en cinq (5) parties:

I- Identification: Endroit de travail, âge, sexe, employeur actuel, titre de l'emploi, membre accrédité de l'association;

II- Formation et expérience: Niveau de scolarité, sessions de perfectionnement déjà suivies, nombre d'années d'expérience;

III- Situation de travail: Liste des principaux problèmes rencontrés dans l'exécution de leurs fonctions;

IV- Perfectionnement: Liste des principaux éléments de connaissances souhaités de même que le type de présentation et de l'importance de la certification;

V- Motivation au perfectionnement: Intérêt pour le perfectionnement et selon quelles modalités.

3.2.3- Rétroaction des employeurs

Une étude de pertinence se préoccupe habituellement de connaître, au-delà des problèmes et des besoins des employés, le point de vue des employeurs. Dans le cas qui nous intéresse, une rencontre avec des employeurs s'était tenue le 28 janvier 1982 au département d'hygiène publique de l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe. Etrange coïncidence, l'animation fut réalisée tout comme avec notre groupe de réacteurs au moyen de la technique du groupe nominal. La question de départ fut celle-ci: "Quelles sont les qualifications et les connaissances techniques que doivent posséder nos futurs diplômés pour répondre aux exigences du travail que vous pouvez

leur offrir?" Il y a de larges recoupements entre l'opinion des employeurs et l'opinion des employés sur laquelle est centrée plus particulièrement notre étude. Le temps ne nous permet pas de tenir compte de ces informations d'une façon systématique mais le lecteur intéressé trouvera une copie du compte-rendu de cette rencontre à l'annexe IV.

4- ANALYSE DES DONNES

Ces questionnaires furent expédiés aux quatre cent un (401) membres de l'Association des inspecteurs en hygiène publique du Québec. Aucune relance auprès des non répondants ne fut effectuée. Quatre-vingt une (81) personnes nous retournèrent le questionnaire mais quatre (4) exemplaires durent être écartés, trois (3) parce que mal ou non complétés, et un (1) nous est parvenu alors que nos données avaient déjà été informatisées. De plus, quatre-vingt-neuf (89) questionnaires nous furent retournés par le service des postes avec la mention "adresse inconnue", de sorte que nous avons traité soixante-dix-sept (77) questionnaires sur les trois cent douze (312) possibles pour un taux de réponse de 25,0%. Ce taux de réponse peu élevé peut être expliqué par plusieurs facteurs: période de l'année où les inspecteurs en hygiène publique sont fort occupés, aspect rebutant d'un questionnaire de douze (12) pages, sentiment de ne pas se sentir concerné à cause de la grande diversité et parfois de la grande spécificité (inspecteur de piscines) des tâches, etc... Quoiqu'il en soit, nous croyons quand même que les résultats sont significatifs. Les données furent compilées par ordinateur de sorte que nous sommes en mesure de vous présenter des résultats pour l'ensemble des répondant(es) ainsi que pour les deux (2) catégories que nous avons établies: inspecteurs en environnement et autres inspecteurs.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez sous forme de pourcentage les réponses des inspecteurs en hygiène publique. A chacune des questions, nous commenterons brièvement les résultats; plus loin, nous comparerons les problèmes et les besoins de deux catégories d'inspecteurs au programme de perfectionnement qui leur est spécifique dans le but de formuler des recommandations concernant la possibilité de révision de ces programmes.

4.1- IDENTIFICATION:

4.1.1- Endroit de travail des répondant(es)

Les répondant(es) travaillent majoritairement (51,3%) dans la région de Montréal.

Endroit de travail	Nombre	%
Bas St-Laurent - Gaspésie	4	5,3
Saguenay - Lac St-Jean	1	1,3
Québec	8	10,5
Trois-Rivières	10	13,2
Estrie	9	11,8
Montréal	39	51,3
Outaouais	1	1,3
Abitibi - Témiscamingue	--	---
Côte Nord	4	5,3
Pas de réponse	1	---
TOTAL	77	100,0

Il sera important de conserver en mémoire cette donnée puisqu'elle aura un impact sur les modalités organisationnelles qui seront étudiées ultérieurement.

4.1.2- Age des répondant(es)

Il n'y a que 28,5% des répondant(es) qui ont quarante (40) ans et plus.

AGE	Nombre	%
Moins de 30 ans	24	31,2
30 à 39 ans	31	40,3
40 à 49 ans	11	14,3
50 à 59 ans	9	11,7
60 ans et plus	2	2,5
TOTAL	77	100,0

4.1.3- Sexe des répondant(es)

Les femmes se retrouvèrent en minorité (14,7%) chez les inspecteurs en hygiène publique.

SEXE	Nombre	%
Masculin	64	85,3
Féminin	11	14,7
Pas de réponse	2	----
TOTAL	77	100,0

4.1.4- Nom de l'employeur actuel

Près de la moitié (41,6%) des répondant(es) sont à l'emploi du ministère de l'Environnement au niveau provincial.

Nom de l'employeur actuel	Nombre	%
Gouvernement fédéral	3	3,9
Gouvernement provincial		
- Ministère de l'agriculture	13	16,9
- Ministère de l'environnement	32	41,6
- Ministère des affaires sociales (santé)	1	1,3
- Autres ministères	--	----
Communauté urbaine de Montréal	13	16,9
Communauté urbaine de Québec	--	----
Municipalités urbaines	15	19,5
Municipalités régionales de comté	--	----
Municipalités rurales	--	----
Industries privées	--	----
TOTAL	77	100,0

4.1.5- Secteur occupationnel des répondant(es)

Nos répondant(es) peuvent être regroupés en deux (2) catégories:
- Les inspecteurs en environnement (42,9%)
- Les inspecteurs de la salubrité générale et de l'inspection des aliments (50,7%).

Considérant cette dichotomie assez nette, nous avons pu obtenir de l'informatique des informations sur l'ensemble des répondant(es) et sur chacune de ces deux (2) catégories. Nous ferons les distinctions qui s'imposent tout au long de cette étude lorsqu'elles seront significatives.

Secteur occupationnel	Nombre	%
Inspection de la salubrité générale	16	20,8
Inspection des aliments	23	29,9
Inspection de la pollution de l'air	--	----
Inspection de l'hygiène industrielle	2	2,6
Inspection de l'environnement	33	42,9
Autres	3	3,9
TOTAL	77	100,0

4.1.6- Membre certifié de l'Association

Plus de la moitié (57,9%) des répondant(es) sont des membres certifiés de l'Association canadienne en hygiène publique.

Membre certifié de l'Association	Nombre	%
OUI	44	57,9
NON	32	42,1
Pas de réponse	1	----
TOTAL	77	100,0

4.2- FORMATION ET EXPERIENCE:

4.2.1- Scolarité des répondant(es)

Les trois quarts (76,6%) des répondant(es) possèdent une formation de niveau collégial ou d'un Institut de technologie.

Niveau de scolarité	Nombre	%
Secondaire	12	15,6
Collégial ou Institut de technologie	59	76,6
Universitaire 1° cycle	6	7,8
Universitaire plus que 1° cycle	--	----
TOTAL	77	100,0

4.2.2- Cours de perfectionnement déjà suivi

La majorité des répondant(es) (58,4%) ont déjà suivi des cours de perfectionnement. On trouvera la liste de ces activités de perfectionnement à l'annexe IV.

Cours de perfectionnement	Nombre	%
OUI	45	58,4
NON	32	41,6
TOTAL	77	100,0

4.2.3- Nombre d'années d'expérience des répondant(es)

Nombre d'années d'expérience	Nombre	%
Moins de 5 ans	21	27,3
De 5 à 9 ans	26	33,8
De 10 à 19 ans	19	24,7
De 20 à 29 ans	10	13,0
30 ans et plus	1	1,3
TOTAL	77	100,0

61,1% des répondant(es) ont moins de dix (10) ans d'expérience.

4.3- SITUATION DE TRAVAIL:

D'abord une question ouverte demandait aux inspecteurs en hygiène publique d'énumérer les difficultés qu'ils rencontraient dans leur travail. L'objectif visé consistait à recueillir leurs réactions spontanées avant de leur présenter ensuite, à la question suivante, une liste de problèmes susceptibles d'être vécus dans l'exécution de leurs tâches. Les suggestions significatives des répondant(es) sont ajoutées à la liste déjà prévue.

Pour déterminer le degré d'importance, nous avons cumulé les pourcentages "important" et "très important". Les résultats sont présentés par ordre de rang pour l'ensemble des inspecteurs et nous avons ajouté les pourcentages des inspecteurs en environnement et des autres inspecteurs.

	Tous les inspecteurs	Inspecteurs en environnement	Autres Inspecteurs
1°- No 22- La communication avec le public	74,6%	69,7%	78,6%
2°- No 6 - Le cheminement des dossiers pour entreprendre et mener à terme des procédures légales	70,6%	81,8%	61,9%
3°- No 3 - La disposition des déchets à l'intérieur et à l'extérieur	66,6%	59,4%	72,5%
4°- No 14- Le déversement de produits chimiques par les industries (et autres) dans les égouts	62,7%	81,8%	47,6%
5°- No 16- Les odeurs diverses (émanation de gaz)	60,0%	69,7%	52,4%
6°- No 7 - La pollution de l'eau	59,4%	78,8%	43,9%
7°- No 1 - La qualité de l'eau potable et les maladies transmises par l'eau	56,0%	66,7%	47,6%
8°- No 11- La qualité du milieu de vie	56,0%	63,6%	50,0%
9°- No 15- La lecture de plans	54,7%	54,6%	54,7%
10°- No 8- Les vermines et les rongeurs (extermination et fumigation)	52,0%	24,3%	73,8%

	Tous les inspecteurs	Inspecteurs en Environnement	Autres Inspecteurs
11°- No 19- La toxicologie en général	52,0%	45,5%	57,2%
12°- No 13- L'enfouissement sanitaire et le recyclage des déchets	50,6%	69,7%	35,7%
13°- No 5 - La qualité de l'eau dans les piscines et les vérifications de l'équipement (analyse bactériologique et physique de l'eau)	49,3%	63,6%	38,0%
14°- No 12- La ventilation dans les industries, commerces, garages, résidences, etc	49,3%	45,5%	52,4%
15°- No 23- L'inspection des aliments dans divers établissements (restaurants, industries alimentaires, abattoirs, etc)	48,0%	25,0%	65,1%
16°- No 10- Les installations septiques défectueuses	45,4%	60,6%	33,4%
17°- No 2 - La plomberie sanitaire	44,6%	28,2%	57,1%
18°- No 21- La gestion du personnel	43,4%	45,5%	41,9%
19°- No 17- La pollution par le bruit	40,0%	43,7%	37,2%
20°- No 9 - Les nuisances et les maladies transmises par les animaux en général	38,6%	15,2%	57,2%
21°- No 4 - Les logements insalubres et les logements malpropres (code du logement)	36,0%	21,3%	47,7%
22°- No 18- La salubrité dans les salons de beauté, de coiffure, de conditionnement physique	22,4%	9,1%	32,6%
23°- No 20- Les salons funéraires (salle d'embaumement)	12,2%	18,7%	19,1%

Voici des problèmes qui ne font pas partie de cette liste et qui ont été énumérés spontanément par les participant(es). Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de personnes qui ont mentionné cette difficulté.

- Manque de règlementation (18)
- Pollution de l'atmosphère (5)
- Temps restreint pour se documenter (connaissances) (3)
- Pollution par les productions animales (3)
- Manque de collaboration entre certaines municipalités, entre certains ministères (3)
- Inspection des carrières et sablières (3)
- Aménagement des berges des cours d'eau (3)
- Méthode d'intervention en situation d'urgence (3)
- Manque de matériel (3)
- Compréhension de certaines analyses de laboratoire (sulfamide) (2)
- La propreté et la salubrité des terrains (1)
- Pathologie animale (déceler certaines maladies chez les animaux) (1)
- Priorités du ministère très mal définies (1)
- Refus par les autorités concernées de prendre les décisions qui s'imposent dans les cas traités (1)
- Physique et mécanique des sols (1)
- Les pompes (1)
- Système de lavage et désinfection (1)
- Intoxication alimentaire (1)
- Désinfection ou assainissement des ustensiles de travail (1)
- agriculture: entreposage et épandage des fumiers (1)
- Les usines d'épuration (1)
- Situation où un produit doit être confisqué (1)
- Problèmes de condensation sur les plafonds dans les salles de transformation (1)

- Contamination directe de la viande (1)
- Produits insatisfaisants à l'importation (1)
- Loi du contrôle des produits condamnés (1)
- Règlement de zonage (1)
- Dévalorisation de notre fonction due à une restructuration administrative (1)
- Cultures végétales (1)
- Produits utilisés pour l'extermination (1)
- Connaissances géologiques à améliorer (1)
- Connaissances en foresterie et en agro-alimentaire à améliorer (1)
- Déversement du purin (exploitations animales) (1)
- Rédaction de rapports (1)
- Collaboration avec le bureau des permis d'exploitation (1)
- Education sanitaire du personnel dans les établissements alimentaires (1)
- Manque de cours en protection civile (1)
- Cours en psychologie industrielle (1)

4.4- PERFECTIONNEMENT:

Cette section du questionnaire a pour but, dans un premier temps, de recueillir les suggestions d'activités de perfectionnement pour ensuite amener les inspecteurs en hygiène publique à indiquer le degré d'importance qu'ils accordent à une liste pré-établie de telles activités et, dans un deuxième temps, de recueillir leur opinion sur la méthodologie des cours et l'importance de la certification.

4.4.1- Activités de perfectionnement souhaitées par les inspecteurs en hygiène publique

Avant de présenter aux inspecteurs une liste d'activités de perfectionnement, nous leur avons demandé d'énumérer spontanément les connaissances, les habiletés ou les attitudes qu'ils aimeraient développer pour

les aider dans leur travail. Nous ne mentionnerons ici que les éléments qui ne furent pas identifiés par le groupe réacteur et par conséquent qui ne sont pas contenus dans la liste énumérée au numéro suivant (4.4.2):

- Connaissances spécifiques de la loi et des règlements se rattachant à l'environnement (12)
- Connaissance du matériel utilisé sur le terrain (exposimètre, sonomètre, granulomètre, théodolite, échantillonneur d'air, etc.) (6)
- Connaissance de l'anglais (5)
- Cours pour tests techniques en laboratoire (4)
- Comment préparer et monter des rapports (4)
- Pluies acides (3)
- Connaissances en hydrogéologie et mécanique des sols (3)
- Pathologie animale (2)
- Construction, zonage, urbanisme (2)
- Informatique (2)
- Cours relatif aux carrières et sablières (1)
- Problèmes d'éclairage (1)
- Problèmes lors des soudures (1)
- Connaissances de base en écologie (1)
- Techniques d'inspection (1)
- Limnologie (1)
- Usines de filtration et d'épuration en général (1)
- Connaissances agro-alimentaires (1)
- Connaissances forestières (1)
- Rayonnement des fours micro-ondes (1)
- Loi fédérale sur exportation et importation d'aliments (1)
- Identification des mammifères marins (1)
- Les pesticides et l'environnement (1)

4.4.2- Liste d'éléments de connaissances que devrait inclure un projet de perfectionnement

Dans un deuxième temps, nous demandions aux inspecteurs d'indiquer le degré d'importance qu'ils accordaient à une liste d'éléments de connaissances qui provenaient de la réunion avec le groupe de réacteurs. Voici les résultats par ordre de rang pour l'ensemble des répondant(es). Nous mentionnons également le degré d'importance accordé à ces éléments de connaissances par les inspecteurs en environnement et les autres inspecteurs.

	Tous les Inspecteurs	Inspecteurs en Environnement	Autres Inspecteurs
1°- No 10- Connaissances de la législation en vigueur dans le domaine de l'hygiène publique aux divers palliers gouvernementaux	77,3%	84,8%	71,4%
2°- No 11- Connaissances en communication avec le public et sur les divers modes de promotion appliquée à l'hygiène publique	77,0%	84,8%	71,4%
3°- No 12- Connaissances sur les façons de contrôler les déchets	71,0%	72,7%	69,8%
4°- No 1 - Connaissances en microbiologie générale (tests de laboratoire)	61,8%	54,6%	67,5%
5°- No 2 - Connaissances en traitement des eaux potables et usées	61,8%	84,8%	44,2%
6°- No 16- Connaissances en pollution de l'air	61,3%	78,1%	48,9%
7°- No 3 - Initiation à l'épidémiologie: toutes les maladies transmissibles à l'homme	60,6%	45,5%	72,1%

	Tous les Inspecteurs	Inspecteurs en environnement	Autres Inspecteurs
8°- No 6 - Connaissances sur les insectes (entomologie), les rongeurs et comment les contrôler	59,2%	33,3%	79,1%
9°- No 15- Notions en administration et plus particulièrement en gestion du personnel	58,7%	60,6%	57,1%
10°- No 9- Connaissance en hygiène industrielle et sécurité au travail	56,6%	60,6%	53,5%
11°- No 7- Techniques des sols et eaux souterraines	56,0%	90,9%	28,6%
12°- No 17- Etude de la pollution par le bruit	51,4%	63,7%	41,8%
13°- No 5- Connaissances de l'hygiène des aliments et de leurs techniques d'inspection	51,3%	21,3%	74,4%
14°- No 19- Hygiène récréologique (camping, plages publiques, piscines privées, etc.	49,4%	63,7%	38,1%
15°- No 13- Initiation à la lecture de plans	46,7%	45,4%	47,6%
16°- No 14- Etude des systèmes de ventilation	44,0%	21,9%	60,5%
17°- No 4- Salubrité générale à l'intérieur comme à l'extérieur (logements, garderies, salons funéraires, nettoyeurs et buanderies, ateliers de réparation, etc.)	42,1%	18,2%	60,5%
18°- No 8- Connaissances en plomberie sanitaire	37,4%	33,4%	40,4%
19°- No 18- Information sur la façon de contrôler les mauvaises herbes	25,0%	21,2%	27,9%

4.4.3- Types de présentation d'activités de perfectionnement

Cette question a pour but de fournir des indications sur l'approche pédagogique privilégiée. Toutes les méthodes semblent bonnes même si on privilégie un peu le cours théorique (58,4%) et l'exploitation d'une situation réelle de travail (54,5%).

Approche pédagogique	Nombre	%
Cours théorique par un professeur	45	58,4
Etude de cas	34	44,2
Conférences sur des sujets spécifiques	33	42,9
Discussions avec la personne-ressource de problèmes particuliers aux fonctions de travail	34	44,2
A partir d'une situation réelle de travail, appliquer les notions enseignées avec l'aide de la personne-ressource	42	54,5

4.4.4- Genre d'activités de perfectionnement

Dans l'ensemble, les deux formules sont acceptées. Lorsque l'on dichtomise les groupes, l'on s'aperçoit d'une situation qui présente un aspect contraire:

- Les inspecteurs en environnement préfèrent les sessions intensives.

- Les autres inspecteurs préfèrent les cours structurés.

Genre d'activités et certification	Nombre	%
Cours structurés conduisant à un diplôme et à une certification de l'association	32	42,1
Sessions intensives ad hoc ne conduisant ni à un diplôme ni à une certification de l'association	31	40,8
Autres	13	17,1
Pas de réponse	1	----
TOTAL	77	100,0

4.5- MOTIVATION AU PERFECTIONNEMENT:

Cette dernière section du questionnaire concerne plus spécifiquement les modalités d'organisation des activités de perfectionnement.

4.5.1- Volonté de s'inscrire à des activités de perfectionnement

Inscription	Nombre	%
OUI	65	84,4
NON	12	15,6
TOTAL	77	100,0

Dans une trés forte proportion (84,4%) les répondant(es) manifestent de l'intérêt à s'inscrire à des activités de perfectionnement. Cet intérêt est manifesté par les deux (2) groupes mais les inspecteurs en environnement sont un peu plus intéressés (87,9%) que les autres inspecteurs (81,8%).

4.5.2- Endroits de perfectionnement

Parmi ceux et celles (nombre = 65) qui désirent s'inscrire à des activités de perfectionnement, la forte majorité préférerait la région de Montréal (47,7%).

Endroit	Tous les Inspecteurs	Inspecteurs en Environnement	Autres Inspecteurs
Centralisées à Sherbrooke	18,5%	31,0%	8,3%
Région de Québec	20,0%	27,6%	13,9%
Région de Montréal	47,7%	20,7%	69,4%
Région de Trois-Rivières	7,7%	10,3%	5,6%
Région du Bas St-Laurent-Gaspésie	4,6%	10,3%	-----
Région du Saguenay Lac St-Jean	1,5%	-----	2,8%
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	-----	-----	-----
Région de l'Outaouais	-----	-----	-----
Région de la Côte-Nord	1,5%	-----	2,8%

Ce tableau fait ressortir le fait qu'il existe une différence significative entre les inspecteurs en environnement qui désirent que les activités se déroulent à Sherbrooke (31,0%) alors que les autres inspecteurs préfèreraient la région de Montréal (69,4%). Cette situation reflète d'une part la situation vécue actuellement mais il faut se rappeler d'autre part que dans l'ensemble, 51,4% des répondant(es) travaillent dans la région de Montréal par rapport à 25,0% pour les inspecteurs en environnement et 70,5% pour les autres inspecteurs.

En tenant compte de cette distribution géographique, nous serions portés à recommander de ne pas considérer sérieusement les résultats relatifs à cette dimension.

4.5.3- Modalités d'organisation

Nous remarquons ici une nette distinction entre les inspecteurs en environnement qui préfèrent des sessions intensives (49,3%) alors que les autres inspecteurs souhaitent des rencontres à un rythme d'un soir/semaine (50,0%). Toujours se rappeler le lieu de provenance de la majorité des inspecteurs et interpréter les résultats à la lumière de cette donnée.

Modalités d'organisation	Tous les inspecteurs	Inspecteurs en environnement	Autres inspecteurs
Un soir par semaine	32,3%	10,3%	50,0%
Deux soirs par semaine	10,8%	10,3%	11,1%
La fin de semaine	6,2%	3,4%	8,3%
Session de deux (2) jours consécutifs	23,1%	31,0%	16,7%
Session de quatre (4) jours consécutifs	26,2%	41,4%	13,9%
Autres	1,5%	3,4%	-----
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

4.5.4- Forme de certification

Il ressort très clairement du tableau ci-dessous que l'attestation d'études collégiales est préférée dans une proportion d'environ soixante pour cent (60%) et il n'y a pas de différences significatives entre les deux groupes de répondant(es).

Forme de certification	Tous les inspecteurs	Inspecteurs en Environnement	Autres inspecteurs
Attestation-maison	27,7%	34,5%	22,2%
Attestation d'études collégiales	60,0%	58,5%	61,1%
Aucune attestation	3,1%	3,4%	2,8%
Je ne sais pas	6,2%	----	11,8%
Aucune réponse	3,1%	3,4%	2,8%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

4.5.5- Mois les plus favorables

Selon que l'on pense à des sessions intensives ou à des cours répartis sur quinze (15) semaines, les temps peuvent être différents mais l'on constate que le début de l'hiver (janvier, février, mars) et le début de l'automne (octobre, novembre, décembre) peuvent être les moments forts de perfectionnement. A proscrire: les mois de mai, juin, juillet et août. Il n'y a pas de différences significatives entre les deux groupes de répondant(es).

Mois plus favorables	Tous les Inspecteurs	Inspecteurs en environnement	Autres Inspecteurs
Tous les mois	4,6%	3,4%	5,6%
Janvier	49,2%	55,2%	44,4%
Février	60,0%	65,5%	55,6%
Mars	52,2%	51,7%	52,8%
Avril	38,5%	31,0%	36,4%
Mai	15,4%	13,8%	13,6%
Juin	6,2%	-----	9,1%
Juillet	-----	-----	-----
Août	-----	-----	-----
Septembre	40,0%	27,6%	50,0%
Octobre	61,5%	48,3%	72,2%
Novembre	72,3%	65,5%	77,8%
Décembre	44,6%	55,2%	36,1%

4.5.6- Semaines les plus favorables

Il ne semble pas y avoir, et ceci pour les deux (2) groupes de répondant(es), de semaines significativement plus favorables au perfectionnement.

Semaines plus favorables	Tous les inspecteurs	Inspecteurs en environnement	Autres inspecteurs
Première semaine	6,2%	6,9%	5,6%
Deuxième semaine	9,2%	3,4%	13,9%
Troisième semaine	4,6%	----	8,3%
Quatrième semaine	1,5%	----	2,8%
N'importe quelle semaine	84,6%	96,6%	75,0%

4.5.7- Jours plus favorables

Les vendredi et samedi sont à éliminer. On préfère des activités de perfectionnement en début de semaine.

Jours plus favorables	Tous les inspecteurs	Inspecteurs en environnement	Autres Inspecteurs
Lundi	30,8%	27,6%	33,3%
Mardi	46,2%	34,5%	55,6%
Mercredi	55,4%	41,4%	66,7%
Jeudi	33,8%	44,8%	25,0%
Vendredi	16,9%	24,1%	11,1%
Samedi	9,2%	6,9%	11,1%
Aucune préférence	21,5%	34,5%	11,1%

Conclusion concernant les modalités d'organisation

Les autres inspecteurs qui sont majoritairement de la région de Montréal préfèreraient que les activités soient offertes dans leur région sous forme d'activités prévues un soir par semaine alors que les inspecteurs en environnement souhaiteraient des sessions intensives. Tous les répondant(es) aimeraient majoritairement obtenir à la fin de leur formation une attestation d'études collégiales. Les deux groupes sont davantage disponibles au début de l'hiver et de l'automne, n'importe quelle semaine mais surtout en début de semaine.

5- INTERPRETATION DES DONNEES

5.1- PROBLEMES:

5.1.1- Problèmes rencontrés par les inspecteurs en hygiène publique dans l'exécution de leurs tâches

Voici les problèmes classés par ordre de rang pour tous les inspecteurs. Nous avons également ajouté les données pour les inspecteurs en environnement et les autres inspecteurs.

	Tous les inspecteurs		Inspecteurs en environnement		Autres inspecteurs	
	%	R	%	R	%	R
1- La communication avec le public	74,6	1°	69,7	6°	78,6	1°
2- Le cheminement des dossiers pour entreprendre et mener à terme des procédures légales	70,6	2°	81,8	1°	61,9	5°
3- La disposition des déchets à l'intérieur et à l'extérieur	66,6	3°	59,4	11°	72,5	3°
4- Le déversement de produits chimiques par les industries (et autres) dans les égouts	62,7	4°	81,8	2°	47,6	15°
5- Les odeurs diverses (émanation de gaz)	60,0	5°	69,7	5°	52,4	11°
6- La pollution de l'eau	59,4	6°	78,8	3°	43,9	16°
7- La qualité de l'eau potable et les maladies transmises par l'eau	56,0	7°	66,7	7°	47,6	14°
8- La qualité du milieu de vie	56,0	8°	63,7	9°	50,0	12°
9- La lecture de plans	54,7	9°	54,6	12°	54,7	9°
10- Les vermines et les rongeurs (exterminations et fumigation)	52,0	10°	24,3	19°	73,8	2°
11- La toxicologie en général	52,0	11°	45,5	14°	57,2	7°

	Tous les inspecteurs		Inspecteurs en environnement		Autres inspecteurs	
	%	R	%	R	%	R
12- L'enfouissement sanitaire et le recyclage des déchets	50,6	12°	69,7	4°	35,7	20°
13- La qualité de l'eau dans les piscines et les vérifications de l'équipement (analyse bactériologique et physique de l'eau)	49,3	13°	63,6	8°	38,0	18°
14- La ventilation dans les industries, commerces, garages, résidences, etc.	49,3	14°	45,5	13°	52,4	10°
15- L'inspection des aliments dans divers établissements (restaurants, industries alimentaires, abattoirs, etc).	48,0	15°	25,0	18°	65,1	4°
16- Les installations septiques défectueuses	45,4	16°	60,6	10°	33,4	21°
17- La plomberie sanitaire	44,6	17°	28,2	17°	57,1	8°
18- La gestion du personnel	43,4	18°	45,4	15°	41,9	17°
19- La pollution par le bruit	40,0	19°	43,7	16°	37,2	19°
20- Les nuisances et les maladies transmises par les animaux en général	38,6	20°	15,2	22°	57,6	6°
21- Les logements insalubres et les logements malpropres (code du logement)	36,0	21°	21,3	20°	47,7	13°
22- La salubrité dans les salons de beauté, de coiffure, de conditionnement physique	22,4	22°	9,1	23°	32,6	22°
23- Les salons funéraires (salle d'embaumement)	12,2	23°	18,7	21°	19,1	23°

5.1.2- Degré de similarité des problèmes rencontrés par les inspecteurs en hygiène publique dans l'exécution de leurs tâches (par ordre d'importance)

Par degré de similarité, nous signifions le regroupement de données semblables à partir des rangs où elles se situent. Nous avons fixé arbitrairement trois (3) catégories:

- Problèmes semblables: lorsqu'il n'y a pas plus de cinq (5) rangs de différence.
- Problèmes moyennement semblables: Entre six (6) et dix (10) rangs de différence.
- Problèmes spécifiques: dix (10) rangs et plus de différence.

Problèmes semblables

(Pas plus de 5 rangs de différence)

	Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	Rang	%	Rang
1- Le cheminement des dossiers pour entreprendre et mener à terme des procédures légales	81,8	1°	61,9	5°
2- La communication avec le public	69,7	6°	78,6	1°
3- La qualité du milieu de vie	63,7	9°	50,0	12°
4- La lecture de plans	54,6	12°	54,7	9°
5- La ventilation dans les industries, garages, résidences, etc.	45,5	13°	52,4	10°
6- La gestion du personnel	45,4	15°	41,9	17°
7- La pollution par le bruit	43,7	16°	37,2	19°
8- Les salons funéraires (salle d'embaumement)	18,7	21°	19,1	23°
9- La salubrité dans les salons de beauté, de coiffure, de conditionnement physique.	9,1	23°	32,6	22°

Problèmes moyennement semblables

(Entre 6 et 10 rangs de différence)

	Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	Rang	%	Rang
1- La disposition des déchets à l'intérieur et à l'extérieur	59,4	11°	72,5	3°
2- Les odeurs diverses (émanation de gaz)	69,7	5°	52,4	11°
3- La qualité de l'eau potable et les maladies transmises par l'eau	66,7	7°	47,6	14°
4- La toxicologie en général	45,5	14°	57,2	7°
5- La plomberie sanitaire	28,2	17°	57,1	8°
6- Les logements insalubres et les logements malpropres (code du logement)	21,3	20°	47,7	13°

Problèmes spécifiques aux inspecteurs en environnement
(10 rangs et plus de différence)

	Inspecteurs en environnement		Autres Inspecteurs	
	%	Rang	%	Rang
1- Le déversement de produits chimiques par les industries (et autres) dans les égouts	81,8	2°	47,6	15°
2- La pollution de l'eau	78,8	3°	43,9	16°
3- L'enfouissement sanitaire et le recyclage des déchets	69,7	4°	35,7	20°
4- La qualité de l'eau dans les piscines et les vérifications de l'équipement (analyse bactériologique et physique de l'eau)	63,6	8°	38,0	18°
5- Les installations septiques défectueuses	60,6	10°	33,4	21°

Problèmes spécifiques aux autres inspecteurs
(10 rangs et plus de différence)

	Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	Rang	%	Rang
1- Les vermines et les rongeurs (extermination et fumigation)	24,3	19°	73,8	2°
2- L'inspection des aliments dans divers établissements (restaurants, industries alimentaires, abattoirs, etc.)	25,0	18°	65,1	4°
3- Les nuisances et les maladies transmises par les animaux en général	15,2	22°	57,6	6°

5.1.3- Problèmes qui ne sont pas traités dans le programme de formation actuellement en vigueur

5.1.3.1- Inspecteurs en environnement vs le programme d'inspecteur régional de l'environnement (No: 262.33)

Problèmes spécifiques:

Ils sont tous inclus.

Problèmes moyennement semblables:

5- La plomberie sanitaire (17^{o} rang).

Problèmes semblables:

1- Le cheminement des dossiers pour entreprendre et mener à terme des procédures légales (voir conclusion) (1^{o} rang).

6- La gestion du personnel (15^{o} rang).

8- Les salons funéraires (salles d'embaumement) (21^{o} rang).

9- La salubrité dans les salons de beauté, de coiffure, de conditionnement physique (23^{o} rang).

Conclusion: Compte tenu du nombre et du rang des problèmes, il n'y a que le cheminement des dossiers dont l'importance devrait ressortir davantage dans le programme de formation à l'intérieur du cours "application des règlements de l'environnement".

5.1.3.2- Autres inspecteurs vs le programme d'inspecteur en hygiène publique (No: 155.31)

Problèmes spécifiques:

Ils sont tous inclus.

Problèmes moyennement semblables:

4- La toxicologie en général (7^{o} rang).

Problèmes semblables:

1- Le cheminement des dossiers pour entreprendre et mener à terme des procédures légales (5^{o} rang).

2- La communication avec le public (1^{o} rang).

4- La lecture de plans (9^{o} rang).

6- La gestion du personnel (17^{o} rang).

8- La salubrité dans les salons de beauté, de coiffure, de conditionnement physique (22^{o} rang).

9- Les salons funéraires (salle d'embaumement) (23^{o} rang).

Conclusion: Mis à part le cheminement des dossiers, la communication avec le public et la toxicologie en général, les problèmes importants sont traités dans le programme actuel.

5.2- CONNAISSANCES

5.2.1- Principales connaissances que les inspecteurs en hygiène publique voudraient inclure dans un projet d'activités de perfectionnement

Nous avons adopté le même style de présentation que précédemment en indiquant le rang des connaissances souhaitées par tous les répondants et aussi pour chacune des deux (2) catégories.

	Tous les inspecteurs		Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	R	%	R	%	R
1- Connaissances de la législation en vigueur dans le domaine de l'hygiène publique aux divers paliers gouvernementaux.	77,3	1°	84,8	3°	71,4	4°
2- Connaissances en communication avec le public et sur les divers modes de promotion appliqués à l'hygiène publique	77,0	2°	84,8	4°	71,4	5°
3- Connaissances sur les façons de contrôler les déchets	71,0	3°	72,7	6°	69,8	6°
4- Connaissances en microbiologie générale	61,8	4°	54,6	11°	67,5	7°
5- Connaissances en traitement des eaux potables et usées	61,8	5°	84,8	2°	44,2	14°
6- Connaissances en pollution de l'air	61,3	6°	78,1	5°	48,9	12°
7- Initiation à l'épidémiologie: toutes les maladies transmissibles à l'homme	60,6	7°	45,5	12°	72,1	3°
8- Connaissances sur les insectes (entomologie), les rongeurs et comment les contrôler	59,2	8°	33,3	15°	79,1	1°
9- Notions en administration et plus particulièrement en gestion du personnel	58,7	9°	60,6	10°	57,1	10°

	Tous les inspecteurs		Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	R	%	R	%	R
10- Connaissances en hygiène industrielle et sécurité au travail	56,6	10°	60,6	9°	53,5	11°
11- Technique des sols et eaux souterraines	56,0	11°	90,9	1°	28,6	18°
12- Etude de la pollution par le bruit	51,4	12°	63,7	7°	41,8	15°
13- Connaissances de l'hygiène des aliments et de leurs techniques d'inspection	51,3	13°	21,3	17°	74,4	2°
14- Hygiène récréologique (camping, plages publiques, piscines privées, etc).	49,4	14°	63,7	8°	38,1	17°
15- Initiation à la lecture de plans	46,7	15°	45,4	13°	47,6	13°
16- Etude des systèmes de ventilation	44,0	16°	21,9	16°	60,5	9°
17- Salubrité générale à l'intérieur comme à l'extérieur (logements, garderies, salons funéraires, nettoyeurs et buanderies, ateliers de réparation, etc)	42,1	17°	18,2	19°	60,5	8°
18- Connaissances en plomberie sanitaire	37,4	18°	33,4	14°	40,4	16°
19- Information sur la façon de contrôler les mauvaises herbes	25,0	19°	21,2	18°	27,9	19°

5.2.2- Degré de similarité des connaissances que les inspecteurs en hygiène publique voudraient inclure dans un projet d'activités de perfectionnement (par ordre d'importance)

Connaissances semblables:

(Pas plus de 5 rangs de différence)

	Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	Rang	%	Rang
1- Connaissances de la législation en vigueur dans le domaine de l'hygiène publique aux divers paliers gouvernementaux	84,8	3°	71,4	4°
2- Connaissances en communication avec le public et sur les divers modes de promotion appliqués à l'hygiène publique	84,8	4°	71,4	5°
3- Connaissances sur les façons de contrôler les déchets	72,7	6°	69,8	6°
4- Connaissances en hygiène industrielle et sécurité au travail	60,6	9°	53,5	11°
5- Notions en administration et plus particulièrement en gestion du personnel	60,6	10°	57,1	10°
6- Connaissances en microbiologie générale	54,6	11°	67,5	7°
7- Initiation à la lecture de plans	45,4	13°	47,6	13°
8- Connaissances en plomberie sanitaire	33,4	14°	40,4	16°
9- Information sur la façon de contrôler les mauvaises herbes	21,2	18°	27,9	19°

Connaissances moyennement semblables:

(Entre 6 et 10 rangs de différence)

	Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	Rang	%	Rang
1- Connaissances en pollution de l'air	78,1	5°	48,9	12°
2- Etude de la pollution par le bruit	63,7	7°	41,8	15°
3- Hygiène récréologique (camping, plages publiques, piscines privées, etc)	63,7	8°	38,1	17°
4- Initiation à l'épidémiologie: toutes les maladies transmissibles à l'homme	45,5	12°	72,1	3°
5- Etude des systèmes de ventilation	21,9	16°	60,5	9°

Connaissances spécifiques aux inspecteurs en environnement:

(10 rangs et plus de différence)

	Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	Rang	%	Rang
1- Technique des sols et eaux souterraines	90,9	1°	28,6	18°
2- Connaissances en traitement des eaux potables et usées	84,8	2°	44,2	14°

Connaissances spécifiques aux autres inspecteurs:

(10 rangs et plus de différence)

	Inspecteurs en Environnement		Autres Inspecteurs	
	%	Rang	%	Rang
1- Connaissances sur les insectes (entomologie), les rongeurs et comment les contrôler	33,3	15°	79,1	1°
2- Connaissances de l'hygiène des aliments et de leurs techniques d'inspection	21,3	17°	74,4	2°
3- Salubrité générale à l'intérieur comme à l'extérieur (logements, garderies, salons funéraires, nettoyeurs et buanderies, ateliers de réparation, etc).	18,2	19°	60,5	8°

5.2.3- Connaissances qui ne sont pas incluses dans le programme de formation actuellement en vigueur

5.2.3.1- Inspecteurs en environnement vs le programme d'inspecteur régional de l'environnement (No: 262.33)

Connaissances spécifiques:

1- Technique des sols et eaux souterraines (1^{o} rang).

Connaissances moyennement semblables:

Elles sont toutes incluses.

Connaissances semblables:

4- Connaissances en hygiène industrielle et sécurité au travail (9^{o} rang).

5- Notions en administration et plus particulièrement en gestion du personnel (10^{o} rang).

6- Connaissances en microbiologie générale (11^{o} rang).

7- Initiation à la lecture de plans (13^{o} rang).

8- Connaissances en plomberie sanitaire (14^{o} rang).

9- Information sur la façon de contrôler les mauvaises herbes (18^{o} rang).

Conclusion: Une connaissance qui vient au premier rang n'est pas comprise dans le programme actuel et elle mériterait d'être incluse. Les notions qui apparaissent en neuvième et dixième rang mériteraient également une attention spéciale.

5.2.3.2- Autres inspecteurs vs le programme d'inspecteur en hygiène publique (No: 155.31)

Connaissances spécifiques:

Elles sont toutes incluses.

Connaissances moyennement semblables:

Elles sont toutes incluses.

Connaissances semblables:

2- Connaissances en communication avec le public et sur sur les divers modes de promotion appliqués à l'hygiène publique (5^{o} rang).

5- Notions en administration et plus particulièrement en gestion du personnel (10^{o} rang).

7- Initiation à la lecture de plans (13^{o} rang).

9- Information sur la façon de contrôler les mauvaises herbes (19^{o} rang).

Conclusion: Ce n'est qu'au niveau des connaissances semblables que l'on retrouve des éléments qui pourraient faire l'objet d'ajouts au programme.

6- CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS

L'analyse des données démontre que d'une façon générale, les programmes de perfectionnement répondent à l'ensemble des problèmes rencontrés et à leurs principales attentes en terme de connaissances à acquérir. Cependant, si l'on veut reviser ces programmes et les adapter aux besoins identifiés par cette étude, il faudrait faire les modifications suivantes: (ajouts de cours ou réaménagement de contenu)

a) Inspecteurs en environnement:

1- Connaissances sur le cheminement des dossiers pour entreprendre et mener à terme des procédures légales (à élaborer davantage dans le cours "application des règlements de l'environnement").

2- Technique des sols et eaux souterraines.

3- Connaissances en hygiène industrielle et sécurité au travail.

4- Notions en administration et plus particulièrement en gestion du personnel.

b) Autres inspecteurs:

1- Connaissances sur le cheminement des dossiers pour entreprendre et mener à terme des procédures légales.

2- Connaissances en communication avec le public et sur les divers modes de promotion appliqués à l'hygiène publique.

3- Notions en administration et plus particulièrement en gestion du personnel.

En guise de conclusion générale, ne pourrait-on pas recommander que dans des fonctions qui sont similaires, le programme comporte quelques cours communs, un tronc plus important de cours dans la spécialité spécifique et enfin une banque de cours dans laquelle l'élève pourrait puiser quelques cours pour répondre à ses besoins et aux exigences de la certification officielle.

Sylvio Lebrun
Consultant-conseiller pédagogique
Direction des programmes

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : Questionnaire: Les besoins en perfectionnement des inspecteurs en hygiène publique

ANNEXE II : Lettre de présentation du consultant-conseiller pédagogique

ANNEXE III : Lettre d'introduction du président de l'Association des inspecteurs en hygiène publique du Québec.

ANNEXE IV : Département d'hygiène publique: Rencontre de consultation tenue le 26 novembre 1981.

ANNEXE V : Cours ou sessions déjà suivis par les inspecteurs en hygiène publique.

ANNEXE I

collège de sherbrooke

475, RUE PARC
SHERBROOKE, QUÉBEC, CANADA
J1H 5M7

TELEX 05 836210

SERVICES PEDAGOGIQUES - DIRECTION DES PROGRAMMES

DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DE FORMATION POUR ADULTES

LES BESOINS EN PERFECTIONNEMENT DES INSPECTEURS EN HYGIENE PUBLIQUE

NOTE:
1- Ce questionnaire ne prendra que peu de votre temps.

2- Vos réponses sont confidentielles et vous n'avez pas à vous identifier.

3- S'il-vous-plaît, répondez en encerclant le chiffre qui correspond à votre réponse.

4- Vos réponses seront analysées à l'aide d'un ordinateur. Il est donc essentiel de respecter les directives concernant le nombre de choix que vous pouvez faire.

5- Ce questionnaire devra être retourné AU PLUS TARD LE 20 MAI 1983.

SYLVIO LEBRUN

CONSULTANT-CONSEILLER PEDAGOGIQUE

DIRECTION DES PROGRAMMES PEDAGOGIQUES

AVRIL 1983

1- IDENTIFICATION (encerclez le chiffre qui correspond à votre réponse)

1.1- Dans quelle région est situé votre endroit de travail?

01 Bas Saint-Laurent-Gaspésie
02 Saguenay-Lac-St-Jean
03 Québec
04 Trois-Rivières
05 Estrie
06 Montréal
07 Outaouais
08 Abitibi-Témiscamingue
09 Côte-Nord

1.2- Quel est votre âge?

1 Moins de 30 ans
2 30 à 39 ans
3 40 à 49 ans
4 50 à 59 ans
5 60 ans et plus

1.3- Quel est votre sexe?

1 Masculin
2 Féminin

1.4- Quel est le nom de votre employeur actuel?

1 Gouvernement Fédéral

Gouvernement Provincial

2 Ministère de l'agriculture
3 Ministère de l'environnement
4 Ministère des affaires sociales (santé)
5 Autres ministères

6 Communauté urbaine de Montréal
7 Communauté urbaine de Québec
8 Municipalités urbaines (régies par la loi des cités et des villes)
9 Municipalités rurales (régies par le code municipal)
10 Municipalités régionales de comté (M.R.C.)
11 Industries privées

1.5- A quel secteur d'occupation consacrez-vous la plus grande proportion de votre temps? (n'encerclez qu'un seul chiffre)

1 Inspection de la salubrité générale
2 Inspection des aliments
3 Inspection de la pollution de l'air
4 Inspection de l'hygiène industrielle (santé et sécurité au travail)
5 Inspection de l'environnement
6 Autres_____

1.6- Etes-vous membre certifié de l'Association Canadienne des inspecteurs en hygiène publique (C.P.H.I.(C))?

1 Oui
2 Non

2- FORMATION ET EXPERIENCE

2.1- Quel est votre niveau de scolarité? (n'encerclez qu'une seule réponse)

1 Secondaire
2 Collégial ou Institut de technologie
3 Universitaire 1° cycle
3 Universitaire plus que 1° cycle

2.2- Avez-vous déjà suivi des cours ou sessions de perfectionnement dispensés par une institution d'enseignement (université, cegep, institut de technologie agricole, autres) se rapportant spécifiquement à vos fonctions?

1 Oui
2 Non

Si oui, énumérez ce(s) cours ou session(s) et le nom de l'institution ou organisme qui (les) dispensait(ent).

_____

_____

_____

2.3- Nombre d'années d'expérience dans le domaine de l'hygiène publique?

1 Moins de 5 ans
2 De 5 à 9 ans
3 De 10 à 19 ans
4 De 20 à 29 ans
5 30 ans et plus

3- SITUATION DE TRAVAIL

3.1- Quelles sont les principales situations qui vous créent des problèmes dans l'exercice de vos fonctions ou dans l'exécution des tâches quotidiennes que l'on vous confie?

1) _____

_____

2) _____

_____

3) _____

_____

4) _____

_____

5) _____

_____

3.2- Dans la liste suivante, indiquez les principales situations qui vous causent des problèmes dans l'exécution de vos tâches (vous répondez à tous les items même si vous l'avez indiqué au numéro précédent, en encerclant le chiffre qui correspond à votre opinion).

	Pas important	Plus ou moins important	Important	Très important
1) La qualité de l'eau potable et les maladies transmises par l'eau	1	2	3	4

		Pas important	Plus ou moins important	Important	Très important
2)	La plomberie sanitaire	1	2	3	4
3)	La disposition des déchets à l'intérieur et à l'extérieur	1	2	3	4
4)	Les logements insalubres et les logements malpropres (code du logement)	1	2	3	4
5)	La qualité de l'eau dans les piscines et les vérifications de l'équipement (analyse bactériologique et physique de l'eau)	1	2	3	4
6)	Le cheminement des dossiers pour entreprendre et mener à terme des procédures légales	1	2	3	4
7)	La pollution de l'eau	1	2	3	4
8)	Les vermines et les rongeurs (extermination et fumigation)	1	2	3	4
9)	Les nuisances et les maladies transmises par les animaux en général	1	2	3	4
10)	Les installations septiques défectueuses	1	2	3	4
11)	La qualité du milieu de vie	1	2	3	4
12)	La ventialtion dans les industries, commerces, garages, résidences etc.	1	2	3	4
13)	L'enfouissement sanitaire et le recyclage des déchets	1	2	3	4
14)	Le déversement de produits chimiques par les industries (et autres) dans les égoûts	1	2	3	4
15)	La lecture de plans	1	2	3	4
16)	Les odeurs diverses (émanation de gaz)	1	2	3	4

		Pas important	Plus ou moins important	Important	Très important
17)	La pollution par le bruit	1	2	3	4
18)	La salubrité dans les salons de beauté, de coiffure, de conditionnement physique.	1	2	3	4
19)	La toxicologie en général	1	2	3	4
20)	Les salons funéraires (salle d'embaumement)	1	2	3	4
21)	La gestion du personnel	1	2	3	4
22)	La communication avec le public	1	2	3	4
23)	L'inspection des aliments dans divers établissements (restaurants, industries alimentaires, abattoirs, etc)	1	2	3	4

24) _____

_____

25) _____

_____

26) _____

_____

27) _____

_____

28) _____

_____

29) _____

_____

30) _____

_____

4- PERFECTIONNEMENT

4.1- Y-a-t-il des connaissances, habiletés ou attitudes que vous aimeriez développer pour vous aider dans votre travail? (précisez s'il-vous-plaît).

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

4.2- Dans la liste suivante, indiquez les connaissances que devrait inclure, pour vos besoins, un projet d'activités de perfectionnement? (vous répondez à tous les items même si vous l'avez indiqué au numéro précédent en encerclant le chiffre qui correspond à votre opinion).

	Pas important	Plus ou moins important	Important	Très important
1) Connaissances en microbiologie générale(tests de laboratoire)	1	2	3	4
2) Connaissances en traitement des eaux potables et usés.	1	2	3	4

	Pas important	Plus ou moins important	Important	Très important
3) Initiation à l'épidémiologie: toutes les maladies transmissibles à l'homme	1	2	3	4
4) Salubrité générale à l'intérieur comme à l'extérieur (logements, garderies, salons funéraires, nettoyeurs et buanderies, ateliers de réparations etc)	1	2	3	4
5) Connaissances de l'hygiène des aliments et de leurs techniques d'inspection	1	2	3	4
6) Connaissances sur les insectes (entomologie), les rongeurs et comment les contrôler	1	2	3	4
7) Technique des sols et eaux souterraines	1	2	3	4
8) Connaissances en plomberie sanitaire	1	2	3	4
9) Connaissances en hygiène industrielle et sécurité au travail	1	2	3	4
10) Connaissances de la législation en vigueur dans le domaine de l'hygiène publique aux divers palliers gouvernementaux.	1	2	3	4
11) Connaissances en communication avec le public et sur les divers modes de promotion appliqués à l'hygiène publique	1	2	3	4
12) Connaissances sur les façons de contrôler les déchets	1	2	3	4
13) Initiation à la lecture de plans	1	2	3	4
14) Etude des systèmes de ventilation	1	2	3	4
15) Notions en administration et plus particulièrement en gestion du personnel	1	2	3	4

	Pas important	Plus ou moins important	Important	Très important
16) Connaissances en pollution de l'air	1	2	3	4
17) Etude de la pollution par le bruit	1	2	3	4
18) Information sur la façon de contrôler les mauvaises herbes	1	2	3	4
19) Hygiène récréologique (camping, plages publiques, piscines privées etc)	1	2	3	4

20) _____

_____

21) _____

_____

22) _____

_____

23) _____

_____

24) _____

_____

25) _____

_____

26) _____

_____

27) _____

_____

28) _____

_____

4.3- Quel(s) type(s) de présentation d'activités de perfectionnement croyez-vous préférable(s)? (Vous pouvez faire plus d'un choix).

1 Cours théorique par un professeur

2 Etude de cas

3 Conférences sur des sujets spécifiques

4 Discussions avec la personne-ressource de problèmes particuliers aux fonctions de travail

5 A partir d'une situation réelle de travail, appliquer les notions enseignées avec l'aide de la personne-ressource

4.4- Quel genre d'activités de perfectionnement vous intéresseraient? (N'indiquez qu'un seul choix)

1 Un certain nombre de cours structurés conduisant à un diplôme et à une certification de l'Association Canadienne des inspecteurs en hygiène publique

2 Des sessions intensives ad hoc sur certains sujets spécifiques à certaines périodes de l'année, mais ne conduisant ni à un diplôme ni à la certification de l'Association Canadienne des inspecteurs en hygiène publique

3 Autre, précisez: _____

_____

5- MOTIVATION AU PERFECTIONNEMENT

5.1- Seriez-vous prêt(e) à vous inscrire à des activités de perfectionnement touchant spécifiquement la tâche de l'inspecteur en hygiène publique. (Si offertes à un endroit relativement accessible.)

1 Oui 2 Non

Si vous avez répondu "NON", vous avez terminé le questionnaire

MERCI

5.2- Je souhaiterais que ces activités de perfectionnement soient:

1 Centralisées à Sherbrooke

ou

Décentralisées dans les principales régions

2 Région de Québec

3 Région de Montréal

4 Région de Trois-Rivières

5 Région du Bas-St-Laurent-Gaspésie

6 Région du Saguenay-Lac-St-Jean

7 Région de l'Abitibi-Témiscamingue

9 Région de la Côte-Nord

5.3- Pour quarante-cinq (45) heures d'activités de perfectionnement, quelle modalité d'organisation vous conviendrait le mieux (ne faites qu'un choix)

1 Un (1) soir par semaine (15 rencontres)

2 Deux (2) soirs par semaine (15 rencontres)

3 La fin de semaine (samedi) (8 rencontres)

4 Session de deux (2) jours consécutifs (4 rencontres)

5 Session de quatre (4) jours consécutifs (2 rencontres)

6 Autre, précisez _____

_____

5.4- Quelle forme de certification désirez-vous recevoir pour votre perfectionnement? (Ne faites qu'un seul choix s.v.p.)

1 Attestation maison*

2 Attestation d'études collégiales**

3 Je ne désire recevoir aucune attestation

4 Je ne sais pas

* Attestation maison: Le Service de l'éducation aux adultes peut offrir du perfectionnement sur mesure. Un collège peut décerner une attestation-maison pour des cours de niveau collégial mais dont le contenu n'est pas nécessairement approuvé par la Direction générale de l'enseignement collégial (D.G.E.C.)

** Attestation d'études collégiales : L'attestation d'études collégiales est décernée à l'étudiant(e) ayant achevé les cours d'une partie définie d'un programme professionnel pour adultes autorisé par la Direction générale de l'enseignement collégial (D.G.E.C.) ou tout ensemble de cours (minimum de six (6) à dix (10) cours) pour lequel une attestation a été prévue.

5.5- Au cours de l'année, quels seraient les mois les plus favorables qui vous permettraient d'assister à des activités de formation? (Encerclez les chiffres qui conviennent).

1	Tous les mois	2	Janvier
3	Février	4	Mars
5	Avril	6	Mai
7	Juin	8	Juillet
9	Août	10	Septembre
11	Octobre	12	Novembre
13	Décembre		

5.6- Au cours d'un mois, quelles seraient les semaines les plus favorables qui vous permettraient d'assister à ces activités de formation? (Vous pouvez faire plus d'un choix).

1	Première semaine	2	Deuxième semaine
3	Troisième semaine	4	Quatrième semaine
5	N'importe quelle semaine		

5.7- Au cours d'une semaine, quels seraient les jours les plus favorables qui vous permettraient d'assister à des sessions de formation? (Vous pouvez faire plus d'un choix).

1	Lundi	2	Mardi
3	Mercredi	4	Jeudi
5	Vendredi	6	Samedi
7	Aucune préférence		

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

ANNEXE II

Le 28 avril 1983

Madame,
Monsieur,

La direction des programmes pédagogiques du collège de Sherbrooke, en collaboration avec l'Association Canadienne des inspecteurs en hygiène publique, a entrepris une étude portant sur les besoins en perfectionnement des inspecteurs en hygiène publique de la province de Québec.

Vous n'êtes sans doute pas sans ignorer qu'il existe actuellement des programmes de perfectionnement que le collège de Sherbrooke offre à l'intention des inspecteurs régionaux de l'environnement (de la région 05) ainsi qu'aux inspecteurs municipaux de l'environnement, alors que le collège d'Athuntsic offre de la formation aux inspecteurs en hygiène publique proprement dit. L'objectif de cette étude consiste, à partir des situations de travail et des éléments de connaissances, à vérifier si des cours de perfectionnement de base sont possibles alors que des activités spécifiques à chacun des secteurs de travail pourraient être offertes. Vous êtes donc en mesure de constater l'importance pour chacun d'entre vous, de nous fournir votre point de vue afin que des secteurs d'activités ne soient pas sous-représentés.

Vous trouverez, ci-joint, un questionnaire d'information. Pourquoi dès maintenant, ne pas prendre quelques minutes pour le compléter et nous le retourner dans l'enveloppe pré-affranchie ci-incluse. Nous avons préparé les questions d'une façon telle que vous puissiez y répondre facilement et rapidement. Vos réponses sont absolument essentielles au succès de cette étude.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments distingués.

Sylvio Lebrun

Sylvio Lebrun
consultant-conseiller pédagogique
Direction des programmes pédagogiques

SL/ld
p.j.

Association des Inspecteurs en Hygiene Publique du Quebec

CASE POSTALE 1172 SUCCURSALE SAINT LAURENT QUEBEC H4L 4W8

ANNEXE III

A: Tous les inspecteurs

De: René Côté, président de l'A.I.H.P.Q.

La direction de l'A.I.H.P.Q. est heureuse de collaborer à une étude menée par le CÉGEP de Sherbrooke, dans le but d'établir un cours de perfectionnement, destiné aux inspecteurs déjà en poste.

Ce cours devrait permettre éventuellement aux participants, d'être éligibles à l'obtention de la certification de l'Institut Canadien des Inspecteurs en Hygiène Publique.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire qui permettra aux spécialistes de connaitre vos besoins de formation.

Je vous invite donc à prendre quelques minutes pour compléter le formulaire. Votre participation est nécessaire au succès de l'étude présentement en cours.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président

René Côté

René Côté C.P.H.I. (C)

I.T.A.A. ANNEXE IV

82 01 8

Département d'hygiène publique

Rencontre de consultation tenue le 26 novembre 1981 (domaine de l'environnement)

Etaient présents:

Marcel Bédard
Médecin vétérinaire, Ville de Québec

Claude Bergeron, Directeur, Dir. générale de
l'inspection des aliments

Denis Bernatchez
responsable des services éducatifs
aux services de la protection, Québec

Victorin Bolduc
chef inspection des aliments, région Québec

René Côté, I.H.I.C.
président de l'A.I.H.P.Q. Serv. Prot. de l'environnement
Longueuil

Aurèle Denault, C.P.H.I.
directeur, département d'hygiène publique, Sherbrooke

Serge Drouin,
Division environnement et salubrité, Québec

Pierre Gagnon
Inspecteur surveillant régional, agriculture Canada
hygiène des viandes

Marcel Labrie
M.A.P.A.Q.

Gaston Lelièvre
dir. au fonctionnement Pêches, Océans Canada

Jean Marier
Communauté urbaine de Montréal

Yvan Miller
C.U.M. inspection des aliments

Ginette Pinsonneault
département de Santé communautaire, Pointe Claire

Réjean Rainville
Division Environnement et salubrité, Québec

Gaston Roy,
médecin vétérinaire, hygiène des viandes, Canada

Jean M. Roy, gérant de district
consommation corporation Canada

Jean-Paul Séguin, I.H.P.C.
salubrité Ville de St-Laurent

Normand Turcotte
Dir. intérimaire, Service spécialisé de la santé

Gaston Verreault,
premier technicien, Ville de Québec.

La technique du groupe nominal fut employée.

La question de départ fut: QUELLES SONT LES QUALIFICATIONS ET LES CONNAISSANCES TECHNIQUES QUE DOIVENT POSSÉDER NOS FUTURS DIPLOMÉS POUR REPONDRE AUX EXIGENCES DU TRAVAIL QUE VOUS POUVEZ LEUR OFFRIR?

Liste des énoncés:

1. Connaissance des principes de base de l'hygiène industriel (à l'intérieur)
2. Connaissance globale de l'environnement (concept global vs école)
3. Bonne connaissance de l'anglais parlé
4. Connaissance technique générale: eau, air, sol, habitation } assainissement
5. Connaissance de base de salubrité dans la construction des habitations (jusqu'à la connaissance des codes)
6. Connaissance de base en santé et sécurité au travail (salubrité des milieux de travail)
7. Etre capable de développer une approche éducative
8. Connaissance de l'hygiène et de la salubrité alimentaire (maladies transmissibles)
9. Habiletés à communiquer efficacement
10. Bonnes notions de base en microbiologie
11. Jugement sûr
12. Connaissance sur les rongeurs, insectes, mauvaises herbes,
13. Savoir persuader
14. Etre observateur
15. Etre capable de ne pas faire d'abus d'autorité
16. Capacité d'interpréter des résultats de les compiler, d'en faire des rapports (capacité de décrire une situation)
17. Esprit orienté vers la prévention et non la coercition
18. Connaissance des méthodes d'enquête épidémiologique
19. Sens des responsabilités (discipline personnelle, capable de travailler seul)

20. Connaissance sur les rouages juridiques
21. Bonne connaissance en toxicologie
22. Bonne connaissance sur les gaz nocifs et tous les gaz
23. Bonne connaissance pratique des différents appareils de mesure utilisés en hygiène industriel
24. Etre capable de faire des inter-relations entre différents problèmes qui au premier regard ne semblent pas reliés
25. Connaissance des appareils et des méthodes d'échantillonnages dans les domaines de l'air,
de l'eau,
des liquides
26. Connaissance des méthodes de recherches des matières polluantes
égouts
cours d'eau
(méthode d'intervention)
27. Facilité d'adaptation aux changements de fonction (caractère)
28. Connaissance des maladies professionnelles
29. Connaissance en chimie organique
30. Capacité de planifier, d'organiser, d'établir des priorités dans son travail
31. Capacité de travailler en équipe
32. Très bonne connaissance en plomberie sanitaire (code de la plomberie)
33. Présentation personnelle
34. Avoir des méthodes d'inspection, savoir comment faire une inspection
35. Savoir faire le partage des responsabilités gouvernementales vs individus
36. Bien connaître les rouages administratifs de l'organisme qui l'emploie
37. Connaissance des systèmes d'évacuation des eaux usées
38. Force de caractère: honnêteté, diplomatie, savoir faire face aux situations, ne pas se laisser influencer
39. Notion de prévention des incendies (électricité)
40. Connaissance en ventilation
41. Apprendre à définir un tandis
42. Connaissance des objectifs poursuivies par son employeur
43. Connaissance en élimination des déchets- dépotoir
44. Connaissance sur le bruit (appareils)
45. Connaissance des normes en hygiène industriel et publique
46. Bien connaître les ressources internes et externes qui peuvent l'aider dans son travail (services des ministères)

47. Pouvoir conduire une automobile
48. Connaissance minimum sur l'impact des dépotoirs à neige
49. Connaissance en zoonose
50. Avoir une expérience pratique par le moyen de stages d'observation et d'apprentissage
51. Connaissance des méthodes de dératisation
52. Etre capable de prendre des décisions
53. Polyvalence dans la formation
54. Goût de poursuivre sa formation
55. Avoir de l'initiative
56. Avoir une connaissance des exploitations animales

Chacun fut appelé à choisir 8 énoncés et à donner 8 points à celui qui lui semblait le plus important, 7 au suivant, etc...

1er vote :

4. Connaissances techniques générales: eau, air, sol: assainissement et habitation — 30 points

2. Connaissance globale de l'environnement (concept global vs école) — 27 points

16. Capacité d'interpréter des résultats de les compiler, d'en faire des rapports (capacité de décrire une situation) — 2. points

9. Habilités à communiquer efficacement — 20 points

32. Très bonne connaissance en plomberie sanitaire (code de plomberie) — 15 points

10. Bonnes notions de base en microbiologie — 14 points

8. Connaissance de l'hygiène et de la salubrité alimentaire (maladies transmissibles) — 13 points

19. Sens des responsabilités (discipline personnelle, capable de travailler seul) — 13 points

14. Etre observateur — 11 points

50. Avoir une expérience pratique par le moyen de stages d'observation et d'apprentissage — 10 points

34. Avoir des méthodes d'inspection: savoir comment faire une inspection — 9 points

1. Connaissance des principes de base de l'hygiène industriel (à l'intérieur) — 8 points

7.	Etre capable de développer une approche éducative	8 points
12.	Connaissance sur les rongeurs, insectes, mauvaises herbes	8 points
21.	Connaissance en toxicologie	8 points
31.	Capacité de travailler en équipe	8 points
38.	Force de caractère: honnêteté, diplomatie, faire face aux invitations ne se laisse pas influencer	8 points
3.	Bonne connaissance de l'anglais parlé	7 points
6.	Connaissance de base en santé et sécurité au travail (salubrité des milieux de travail)	7 points
40.	Connaissance en ventilation	7 points
17.	Esprit orienté vers la prévention et non la coercition	6 points
45.	Connaissance des normes en hygiène industriel et publique	6 points
55.	Avoir de l'initiative	6 points
5.	Connaissance de base de salubrité dans la construction des habitations (jusqu'à la connaissance des codes)	5 points
22.	Connaissance sur les gaz nocifs et tous les gaz	5 points
23.	Connaissance pratique des différents appareils de mesure utilisés en hygiène industriel	5 points
30.	Capacité de planifier, d'organiser, d'établir des priorités dans son travail	4 points

20.	Connaissance sur les rouages juridiques	4 points
25.	Connaissance des appareils et des méthodes des échantillonnages dans les domaines de l'air, de l'eau et des liquides	3 points
18.	Connaissance des méthodes d'enquêtes épidémiologique	2 points
13.	Savoir persuader	1 point
33.	Présentation personnelle	1 point
35.	Savoir faire le partage des responsabilités gouvernementales vs individus	1 point
36.	Bien connaître les rouages administratifs de l'organisme qui l'emploie	1 point

Un 2ième vote fut fait, chacun eut à choisir 5 énoncés.
Il donna 5 points au plus important, 4 au suivant, etc...

Dernier vote:

4.	Connaissances techniques générales eau air sol habitation } assainissement	25 points
2.	Connaissance globale de l'environnement concept global vs école	19 points
9.	Habileté à communiquer efficacement	18 points
16.	Capacité d'interpréter des résultats, de les compiler et d'en faire des rapports (capacité de décrire une situation)	18 points
50.	Avoir une expérience pratique par le moyen de stages d'observation et d'apprentissage	7 points
32.	Très bonne connaissance en plomberie sanitaire (code de plomberie)	6 points
3.	Bonne connaissance de l'anglais parlé	6 points
1.	Connaissance du principe de base de l'hygiène industriel (à l'intérieur)	5 points
7.	Etre capable de développer une approche éducative	5 points
8.	Connaissance de l'hygiène et de la salubrité alimentaire (maladies transmissibles)	5 points
6.	Connaissance de base en santé et sécurité au travail (salubrité des milieux de travail)	4 points

22. Connaissance sur les gaz nocifs et tous les gaz — 3 points

19. Sens des responsabilités (discipline personnelle, capable de travailler seul) — 2 points

23. Connaissance pratique des différents appareils de mesure utilisés en hygiène industriel — 2 points

Commentaires sur les résultats du premier vote

L'hygiène industrielle (santé, sécurité au travail) n'est pas ressorti suffisamment. Avec la Loi 17 c'est un domaine qui va prendre une grande importance et où il y a une place pour les technologistes. Devrait-on parler de deux secteurs: environnement et hygiène industrielle?

La place importante faite aux habiletés de communication (orales et écrites) est très intéressante ainsi que celle faite aux connaissances en salubrité des aliments.

L'importance des capacités à travailler en équipe n'est pas ressortie suffisamment. Cette capacité est très importante dans certains cas bien que l'autonomie soit primordiale dans d'autres cas.

L'importance des stages n'est pas ressorti suffisamment. C'est le moyen qui permettrait de développer des éléments que nous avons jugé importants comme les habiletés de communications, la capacité de travail en équipe, la capacité de rédiger des rapports... Les stages pourraient, d'autre part, améliorer la qualité des apprentissages à l'école et la connaissance des milieux de travail où les étudiants pourront s'intégrer.

Une grande importance a été accordée au savoir faire par rapport au savoir. Ce choix s'explique, d'une part, par le fait que les connaissances sont

considérées, en partie, comme un pré-requis et que, d'autre part, elles peuvent toujours s'acquérir. Le choix d'un candidat à un poste se fera donc surtout en considérant les habiletés et les attitudes.

Pour certains postes, la maîtrise de l'anglais est une exigence absolue.

La capacité de "se servir de ses connaissances" est plus importante que la quantité de connaissances.

Il faut former des gens polyvalents qui auront l'ouverture d'esprit nécessaire pour aller chercher les connaissances qui leur manquent.

Il est plus facile de transmettre des connaissances que de développer la personne, mais si l'on veut accroître l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, il faudra les attacher aux aspects du développement de la personnalité de l'individu.

Le goût de poursuivre sa formation et sens de l'initiative sont des éléments importants qui ont été laissés de côté.

Priorité est accordée à la formation polyvalente.

On re-souligne l'importance de la formation permanente de l'inspecteur et l'aptitude à étudier les problèmes d'environnement globalement.

<u>Commentaires sur les résultats du deuxième vote</u>

La microbiologie a été incorporée dans les connaissances techniques générales.

La connaissance du domaine de la plomberie est absolument nécessaire à l'exécution de certaines tâches.

L'impact de la législation est un aspect qui a été négligé dans les deux votes et qui est important. Cependant, ce sont des acquisitions qui peuvent se faire à l'intérieur d'un emploi.

Le deuxième volet de la rencontre a permis des échanges sur les points suivants:

Les tâches futures

Des domaines en développement: La santé, l'hygiène au travail (échantillonnages), l'assainissement des eaux (grands besoins en opérateurs de traitement d'eau).

Dans plusieurs services, les prochaines années seront une période de décroissance. Les services seront réorganisés pour fonctionner avec un personnel plus restreint. Cependant, les municipalités auront des responsabilités plus grandes au plan de la protection de l'environnement.

"Tout à l'heure on disait qu'on avait pas beaucoup de poste, mais ce que la C.L.S.T. a fait, en créant une nouvelle Loi comme cela, des besoins, une obligation d'engager du monde, si la population est de plus en plus sensible à la santé, sécurité ou à l'environnement ou à quoi que ce soit, à ce moment-là, les gouvernements se sentiront obligés d'ouvrir des postes."

"Mais là, c'est tout le fonctionnement de la société dans ses plus infimes mécanismes, quand on parle de l'hygiène au travail, je pense que de moins en moins les travailleurs vont accepter de se faire mutiler par leur travail et c'est irréversible, quand on parle de contamination de champ alimentaire, quand nous notre travail c'est de conscientiser les gens, le jour où les gens seront conscients de cela, il ne sera pas possible de revenir en arrière."

A noter: Le Collège de Jonquière forme des préventionnistes (hygiène industrielle). Au niveau universitaire, il y a un certificat en Santé et Securité au travail. Les cours du Collège de Sherbrooke (inspection),

du Collège de St-Laurent(assainissement de l'air) et du CEGEP d'Ahuntsic (inspecteur en hygiène publique) sont déjà dans ces champs d'activités. Ces programmes conduisent à des attestations d'études collégiales.

La polyvalence versus la spécialisation

La polyvalence est une priorité de formation pour la majorité. Cependant, le degré de spécialisation/polyvalence varie selon les services.

" La polyvalence allait même jusqu'à de l'alimentation, de l'environnement, de la salubrité, maintenant avec cette nouvelle vue du Ministère de l'agriculture, l'alimentation a été compartimentée, ce qui ne veut pas dire que l'inspecteur qui est dans l'alimentation restera toujours dans l'alimentation, il y a une rotation qui fait qu'à un moment donné, à tous les deux ans, il peut s'en aller."

"On réalise que si on veut rendre les gens polyvalents à travers ce monde-là, il y a sûrement des spécialistes, on a un bonhomme spécialiste en plomberie, c'est notre homme-clé, même si on s'en sert pour plusieurs tâches, il est toujours notre homme-clé, un autre sera plus habile en alimentation, même si on lui fait faire d'autres tâches, si nous avons un cas d'empoisonnement alimentaire, on envoie une équipe dont il fait partie, dans les petits bureaux comme chez nous, cette façon d'agir est très importante."

"On a besoin de gens qui font un peu toute sorte de chose, un bonhomme qui se spécialiserait seulement dans les aliments et qui n'a pas de notions de plomberie ne répondrait pas à ce que nous désirons".

"Il faudrait peut-être définir ce qu'on entend par environnement et et sanitation."

"Si vous aviez quelqu'un qui serait formé davantage du côté de l'environnement, le préféreriez-vous?"
"oui"

"Je vois environnement comme tel, je vois alimentation, je vois hygiène industriel, une troisième spécialisation serait l'idéal."

"Il reste tout-de-même que si on met la spécialisation au niveau de la troisième année, le type qui va vers les aliments devra couvrir quand même tous les autres sujets, de façon plus superficielle, mais il devra le voir quand même, le type qui s'en va en environnement général, devra voir quand même les aliments, peut-être un peu plus superficiellement que l'autre, mais il faut qu'il le voit quand même."

"La polyvalence reste là quand même mais ça ne veut pas dire nécessairement qu'en partant, s'il y a une spécialisation en alimentation, on va aller dans le domaine de l'alimentation, si on a un oeil ouvert sur l'environnement, on va le prendre et on va faire notre formation, il faut que la polyvalence se fasse de cette façon-là, c'est très important, chez nous, ils sortent d'hygiène publique, c'est un atout que bien des étudiants n'ont pas, ils peuvent s'en aller un peu partout, se former, se spécialiser si ça les intéresse, sinon, il y a encore une porte de sortie pour aller ailleurs, c'est important!"

"Pour avoir le Certificat de l'Institut Canadien des Inspecteurs en Hygiène Publique, il faut absolument avoir une polyvalence".

"Ce qu'on veut former ce sont des gens qui vont être capables de voir l'industrie au complet mais pas seulement une sorte d'industrie."

Formation donnée par l'employeur

Durée: de 1 mois à 3 ans

Contenu:
- la législation (les règlements, les normes)
- la pratique en terrain
- les divers compléments à la formation de base
  ex: hygiène industrielle
      rédaction de rapport
- le concept global d'environnement
- la connaissance des lieux

- les structures administratives, les objectifs, les champs d'activités de l'organisme
- les appareils

Moyens: - stages en laboratoire
- accompagnement sur le terrain
- information donnée par les collègues: formation sur le tas
- cours sur mesure
- rencontre d'information
- feedback sur le travail accompli.

Les stages

L'ensemble des participants sont prêts à accueillir des stagiaires. Dans certains cas des structures d'accueil existent. Ce sont les budgets qui sont difficiles à trouver.

Rémunération:
Les budgets ne sont pas toujours disponibles mais ils existent dans certains organismes. Les salaires sont habituellement moins élevés que pour un emploi d'été. De toute manière, étant donné qu'un stagiaire exige du temps pour le "coaching" il ne faudrait pas qu'il exige le même salaire qu'un employé occasionnel sinon, ce dernier sera préféré au stagiaire.

Conditions de réalisation actuelles
- réalisation de travaux complémentaires à ceux du personnel permanent
- travail de responsabilité
- parfois le stage porte sur une seule tâche, ex: inspection des piscines

Conditions de réalisation futures

- que le stage permette des apprentissages dans plusieurs domaines
- que le stagiaire soit encadré (cet encadrement peut prendre diverses formes)
- que le stagiaire remplisse véritablement des tâches

Difficultés

A certains endroits l'engagement d'un stagiaire vient en conflit avec les ententes de la convention collective.

N.B. La distinction n'est pas toujours nette entre les stages et les emplois d'été.

Evaluation des finissants actuels

Manque de formation pratique
Manque de maturité
Manque de sens des responsabilités
Manque de débrouillardise
Ils s'attendent à trouver facilement un emploi à bon salaire
Ils ne savent pas rédiger des rapports

Suzanne Dion
Conseillère pédagogique à la revision des programmes.

ANNEXE V

QUESTION 2.2: Cours ou sessions déjà suivis par les inspecteurs en hygiène publique

- Cours d'un an en hygiène publique à l'I.T.A. de St-Hyacintne (10)
- Attestation d'études du collège d'Ahuntsic (9)
- Ecole d'hygiène Université de Montréal (9)
- Cours d'Inspecteur en environnement, cegep de Sherbrooke (9)
- Certificat en environnement, U.Q.A.M. (2)
- I.T.A., St-Hyacinthe, pasteurisation du lait (2)
- Cours sur la gestion, U.Q.A.M. (2)
- Formation du personnel, cegep de Limoilou (1)
- Gestion du personnel, cegep Lévis-Lauzon (1)
- Rédaction de rapports, E.N.A.P. (1)
- Microbiologie, pasteurisation, Université Laval (1)
- G.U.T. fédéral (1)
- I.T.A., crème glacée molle et charcuterie (1)
- Identification des insectes (1)
- Instrumentation d'hygiène industrielle par A.H.I.Q. (1)
- Poussières, contraintes thermiques, ventilation, A.H.I.Q. (1)
- Stratégie d'échantillonnage, A.H.I.Q. (1)
- Hydrologie et hydraulique des cours d'eau, Université Laval par l'Association des biologistes du Québec (1)
- Mesures d'urgence: défense nationale (1)
- Techniques de diététique, collège Marie-Victorin (1)

.../2

- Cours de perfectionnement d'inspecteurs des viandes, Agriculture-Canada (1)
- Cours d'administration publique, Université de Montréal (1)
- Entomologie, parasitologie, extermination et contrôle par insecticide et rotenticide: Institut peste contrôle, organisation Canada (1)
- Operation and maintenance of public swimming pools, N.E.H.A. (1)

PARTIE II

MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES

1- INTRODUCTION

Cette deuxième partie du rapport constitue en fait la troisième étape du processus de recherche des besoins en formation des inspecteurs en hygiène publique du Québec. Rappelons que la première étape en est une d'analyse sommaire des sujets à étudier. La deuxième étape est celle de la cueillette de données à partir d'un groupe réacteur, de l'élaboration et de l'envoi d'un questionnaire et, finalement, de l'analyse des réponses en confrontation avec le programme étudié. Dans la troisième étape, nous allons examiner plus particulièrement de quelles façons les besoins en formation des inspecteurs en hygiène publique peuvent être satisfaits par un programme qui s'intègre à l'intérieur du secteur des techniques de l'environnement. Nous profiterons de la présente étude pour apporter des modifications mineures aux autres programmes du secteur. Ainsi, les programmes qui font l'objet de cette deuxième partie du rapport sont les suivants:

Inspecteur municipal de l'environnement	(262.32-81)
Inspecteur régional de l'environnement	(262.33-81)
Sensibilisation et Education à la conservation de l'environnement	(262.34-81)
Inspecteur en hygiène publique	(155-31)

L'expertise développée jusqu'ici au Collège de Sherbrooke dans divers secteurs de l'environnement nous procure une vue d'ensemble des besoins spécifiques en formation, de même que des similitudes, rencontrées chez les différents groupes. Il nous apparaît que de nombreux avantages découleront de la mise en commun de certains éléments des programmes existants. Dans le texte qui suit, nous présentons de quelle façon l'ensemble des programmes pour adultes couvrant le secteur des techniques de l'environnement peut être organisé de façon à former une structure cohérente où chacun des groupes concernés conserve quand même sa spécificité.

2- PRESENTATION DES PROGRAMMES

On trouvera ci-après une brève description de chacun des programmes étudiés. Le texte rappelle principalement dans quel contexte se situe la création du programme, les objectifs qu'il poursuit et la clientèle auquelle il s'adresse.

2.1 Inspecteur municipal de l'environnement (262.32-81)

C'est le 19 mars 1979 que le MEQ sanctionnait un programme de perfectionnement de dix (10) cours intitulé "Protection de l'environnement en milieu rural". Destiné aux inspecteurs municipaux de l'environnement, ce programme est le premier que le collège de Sherbrooke a créé dans le domaine de l'environnement, prolongement concret de recherches à portée plus générale débutée en 1976[1]. A la fin de l'année 1980, ce programme devenait l'option INSPECTEUR MUNICIPAL DE L'ENVIRONNEMENT, à l'intérieur d'une structure intitulée PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, aux côtés d'une autre option créée à l'époque et dont nous parlerons au point 2.

A l'époque de sa mise sur pied, le programme venait répondre à un besoin urgent de formation chez les inspecteurs. Plus de quatre (4) années se sont maintenant écoulées depuis sa création et la naissance effective des MRC et la complexité de plus en plus grande du nouveau rôle dévolu à l'inspecteur, vient accentuer l'urgence d'une formation solide et complète pour occuper ce poste. Ce programme pionnier voit donc sa pertinence confirmée de jour en jour et son implantation dans toutes les régions du Québec devrait être accélérée.

---

(1) A ce sujet, voir un premier rapport de synthèse:

Blais, V., Landry, B. et Thibault, J.C., 1978. Etude de la pertinence d'un programme de formation technique en environnement. Recherche menée sous la responsabilité de M. Roger Frot, Directeur, Direction des programmes pédagogiques, Collège de Sherbrooke, 180 pp.

Comme l'indique son nom, le programme s'adresse avant tout aux inspecteurs municipaux, qu'ils soient à l'emploi d'une municipalité locale ou d'une MRC. De plus en plus, semble-t-il, seules les MRC engageront des inspecteurs, car beaucoup de petites municipalités ne peuvent assumer les coûts d'un employé à temps complet. Le programme s'adresse aussi à toute personne travaillant en aménagement du territoire, en milieu rural.

Les objectifs généraux du programme sont de fournir des connaissances générales et techniques qui permettent aux personnes responsables des aménagements en milieu rural de prendre des décisions éclairées et de mettre en oeuvre des politiques de développement qui assurent la protection de l'environnement. Il comporte donc des cours fondamentaux en éducation à l'environnement, en communications, en aménagement du territoire rural, en écologie, en droit de l'environnement, en sol et sur l'eau souterraine. Des cours plus techniques traitent de construction et de l'épuration des eaux usées. Ce programme permet à l'élève adulte d'obtenir une A.E.C.

Il nous a semblé intéressant d'obtenir un feedback de certaines personnes inscrites au programme. En premier lieu, nous avons communiqué avec André Bouchard, inspecteur municipal à Stoke, qui a suivi les dix (10) cours du programme. Selon monsieur Bouchard, tous les cours sont hautement nécessaires et l'ensemble du programme couvre très bien les notions essentielles à la tâche d'inspecteur. Il signale qu'un seul cours a suscité de l'insatisfaction générale, mais envers le professeur et non envers la pertinence même du cours. Enfin, il propose que des notions d'arpentage légal devrait être au programme. Les employés municipaux doivent en effet appliquer une panoplie de lois et règlements, principalement les lois 90 et 125, dont la mise en oeuvre suppose une bonne connaissance du jargon légal des divisions cadastrales. Nous croyons que ce sujet pourrait être étudié à l'intérieur d'un cours offert en option.

Par la suite, nous avons demandé l'avis de Jean-Guy Tanguay, inspecteur à Saint-Denis-de-Brompton et vice-président de l'Association des inspecteurs municipaux de l'Environnement (AIME). Ce dernier a suivi sept (7) cours du programme et il dit être impatient de compléter les trois (3) autres. Très satisfait du programme, monsieur Tanguay n'en dit que du bien et souhaite que tous les inspecteurs de l'association aient l'opportunité de le suivre.

2.2 Inspecteur régional de l'environnement (262.33-81)

Ce programme a vu le jour en 1981, suite à une étroite collaboration entre le Collège de Sherbrooke et la direction régionale des Cantons de l'Est du ministère de l'Environnement du Québec. Sa création s'inscrit à l'intérieur du processus de régionalisation réalisée à cette époque au MENVIQ. Cet important changement administratif a considérablement modifié la nature et la portée générale du travail quotidien de l'inspecteur. En conséquence, les autorités du ministère, tant à la direction centrale qu'au niveau de la direction régionale, ont estimé nécessaire de fournir aux inspecteurs l'occasion de se perfectionner afin de pouvoir mieux répondre aux exigences nouvelles découlant des changements de structure.

Dans son ensemble, ce programme de formation sur mesure vise à orienter l'inspecteur vers une perception élargie de son rôle auprès de la population et modifier grandement la conception qu'il a de l'environnement. De façon plus précise, les objectifs du programme se résument ainsi:

a) DEVELOPPER chez l'inspecteur de l'environnement la notion du concept global de l'environnement et de sa relation très étroite avec les questions d'aménagement du territoire et de son développement économique.

b) AIDER l'inspecteur de l'environnement à introduire dans son quotidien une dimension éducative dans un travail qui demeure principalement de nature coercitive.

c) RENDRE l'inspecteur de l'environnement capable de solutionner lui-même un plus grand nombre de dossiers.

d) FOURNIR à l'inspecteur de l'environnement des outils lui permettant d'atteindre une plus grande efficacité dans la solution des problèmes qui lui sont soumis et ce, par une meilleure organisation de son temps de travail.

Lors de l'élaboration de ce programme, il est clairement apparu que certains éléments de connaissances nécessaires aux inspecteurs du ministère rejoignaient des besoins identifiés chez les inspecteurs municipaux. C'est pourquoi il a été décidé alors d'intégrer partiellement le nouveau programme à celui déjà existant pour les inspecteurs municipaux. Une structure comprenant deux (2) cours en commun, qui coiffent deux (2) options, a donc vu le jour. Cet organigramme de cours, toujours en vigueur, est présenté ci-après.

Pour ce programme, nous avons également voulu obtenir un premier feedback de la part des personnes inscrites aux cours. A l'heure actuelle, les inspecteurs de la région de l'Estrie ont suivi six (6) des neuf (9) cours du programme. Selon Paul Côté, inspecteur chef et porte-parole du groupe, tous les cours du programme sont pertinents à leurs besoins et répondent adéquatement à leurs attentes. D'autre part, la présente étude de pertinence démontre (p. 45) que des notions sur les sols et les eaux souterraines viennent au premier rang des connaissances qui ne sont pas incluses dans les programmes actuellement en vigueur. Nous recommanderons donc d'ajouter un cours traitant de ce sujet.

PROGRAMME: PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TRONC COMMUN

101-907-79	Initiation à l'écologie	(2-1-2)
589-907-79	Education à l'environnement et communications avec le public	(2-1-2)

OPTION: INSPECTEUR MUNICIPAL DE L'ENVIRONNEMENT

147-907-79	Lois et règlement en environnement	(2-1-2)
147-917-79	Hygiène de l'environnement	(2-1-2)
205-907-79	Sols et eaux souterraines	(2-1-2)
221-107-79	Réglementation et techniques de construction I	(2-1-2)
221-117-79	Installations septiques I	(2-1-2)
221-207-79	Réglementation et techniques de construction II	(2-1-2)
221-217-79	Installations septiques II	(2-1-2)
222-111-81	Introduction à l'aménagement du territoire	(1-2-2)

Diplôme: Attestation d'études collégiales (A.E.C.)
10 cours de 45 heures
TOTAL: 450 heures

OPTION: INSPECTEUR REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

262-740-81	Application des règlements de l'environnement	(2-1-2)
262-741-81	Eau potable et hygiène de l'environnement	(2-1-2)
262-742-81	Epuration des eaux usées	(2-1-2)
262-743-81	Protection du milieu ambiant	(2-1-2)
262-744-81	Evaluation des impacts sur l'environnement	(2-1-2)
262-745-81	Environnement et agriculture	(3-1-3)
262-746-81	Traitement des résidus de production et de consommation	(3-1-3)

Diplôme: Attestation d'études collégiales (A.E.C.)
7 cours de 45 heures (315 heures)
2 cours de 60 heures (120 heures) TOTAL: 435 heures

2.3 Sensibilisation et éducation à la conservation de l'environnement (262.34-81)

Il s'agit du dernier programme mis au point par le collège de Sherbrooke dans le domaine de l'environnement. Créé à la fin de 1981, il s'adresse aux personnes qui oeuvrent dans le domaine de l'information et de l'éducation à l'environnement, particulièrement aux techniciens employés dans les centres éducatifs forestiers du MER, dans les parcs du MLCP, dans les centres du service canadien de la faune et de Parcs Canada et, finalement, dans divers centres privés d'interprétation de la nature, dans les bases de plein air et dans divers autres organismes. Le programme vise à fournir à ces personnes des connaissances générales et techniques qui leur permettront de sensibiliser et d'éduquer le public par la communication de messages qui inciteront tout citoyen à poser des gestes collectifs et individuels pour conserver l'environnement. Le programme vise ainsi à fournir et développer des outils psycho-pédagogiques, un esprit de synthèse face à l'environnement et différentes méthodes de travail qui permettront aux personnes qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation à l'environnement de jouer un véritable rôle d'animateur et d'informateur auprès des enfants et des adultes.

A l'heure actuelle, la mise en oeuvre de ce programme n'est pas encore réalisée. Des difficultés importantes se rencontrent dans le recrutement et dans le rassemblement d'une clientèle dispersée sur le territoire et au statut professionnel fort différent.

On trouvera ci-après la fiche technique de ce programme. A noter que le cours 101-907-79 "Initiation à l'écologie" est celui qui se trouve dans le tronc commun des deux options décrites précédemment. Finalement, rappelons que le programme mène à une A.E.C.

SECTEUR D'ACTIVITE : TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Sensibilisation et éducation à la conservation de l'environnement

NUMERO DU PROGRAMME : 262.34-81

TYPE DE PROGRAMME : Débutant

TYPE DE CERTIFICATION : Attestation d'études collégiales (AEC)

FORMATION PREALABLE : Posséder un certificat de fin d'études secondaires ou une formation jugée équivalente

CRITERES D'ADMISSIBILITE : Avoir dix-neuf (19) ans révolus et avoir de l'expérience ou exercer une fonction relative à la conservation de l'environnement

CONTENU DU PROGRAMME

101-907-79	INITIATION A L'ECOLOGIE	2-1-2
262-701-81	SYNTHESE ECOLOGIQUE	2-1-2
350-701-81	PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT	2-1-3
350-702-81	PSYCHOLOGIE DE L'ADULTE	2-1-3
350-703-81	COMMUNICATIONS ET RELATIONS HUMAINES	2-1-3
360-905-81	PEDAGOGIE	1-2-3
360-906-81	MATERIEL DIDACTIQUE ET MOYENS AUDIO-VISUELS	1-2-3
401-701-81	METHODE D'ORGANISATION DU TRAVAIL	2-1-3

2.4 Inspecteur en hygiène publique (155.31)

Ce programme a été créé au collège d'Ahuntsic où il est offert à titre expérimental depuis l'automne 1977. Son approbation par le ministère de l'Education remonte au 18 août 1981. Il s'adresse d'abord et avant tout aux inspecteurs en hygiène publique. Comme il en a déjà été fait mention dans l'introduction de la première partie de ce rapport, ce titre professionnel regroupe des spécialistes aux multiples fonctions, si bien qu'il est difficile de les catégoriser de façon précise. Le sous-groupe le plus homogène et sans doute le plus nombreux est celui des inspecteurs en environnement, tous employés dans les directions régionales du MENVIQ et pour qui un programme spécifique est en expérimentation à Sherbrooke (Voir en 2). Quant aux autres catégories d'inspecteurs (aliments, salubrité des édifices, hygiène industrielle, etc), il ressort de la présente étude de pertinence (voir p. 38) que le programme dont nous parlons ici rencontre assez bien les besoins de ce groupe moins homogène. Ce programme couvre surtout le domaine de l'hygiène publique au sens large, allant des problèmes d'eau potable au contrôle des insectes et rongeurs.

Ce programme est le plus directement concerné par la présente étude. Il s'agit, comme il a déjà été dit, de l'intégrer aux techniques de l'environnement. On trouvera ci-après la fiche technique du programme, tel qu'approuvé par le MEQ en 1981.

SECTEUR D'ACTIVITE : AGRICULTURE (155.00)

TITRE DU PROGRAMME : Inspecteur en hygiène publique

NUMERO DU PROGRAMME : 155.31

TYPE DE PROGRAMME : Débutant

TYPE DE CERTIFICATION : Attestation d'études collégiales (AEC)

FORMATION PREALABLE : Posséder un certificat de fin d'études secondaires ou une formation jugée équivalente.

CRITERES D'ADMISSIBILITE : Avoir dix-neuf (19) ans révolus et être inspecteur en hygiène publique.

CONTENU DU PROGRAMME

101-941-81*	MICROBIOLOGIE GENERALE	2-2-3
155-631-78	ORGANISATION DES SERVICES ET LEGISLATION	2-0-2
155-701-81*	EAU POTABLE ET EGOUTS PRIVES	2-1-2
155-702-81*	EAU POTABLE ET EGOUTS PUBLICS	2-1-2
155-703-81*	ELIMINATION DES DECHETS	1-2-2
155-704-81*	CONTROLE DES INSECTES ET RONGEURS; LE LOGEMENT ET LA PLOMBERIE SANITAIRE	1-1-3
155-705-81*	HYGIENE DES ALIMENTS	1-2-2
155-706-81*	HYGIENE RECREOLOGIQUE	0-2-2
155-707-81*	SALUBRITE INSTITUTIONNELLE	2-1-4
155-708-81*	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	1-2-3
155-709-81*	MESURES D'URGENCE	2-0-3
155-901-78	EPIDEMIOLOGIE	2-0-2

* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

3- ORGANIGRAMME PROPOSE

L'organigramme que nous proposons pour le secteur d'activité Techniques de l'environnement regroupe les quatre (4) programmes dont nous avons parlé jusqu'ici. La structure comprend un certain nombre de cours communs, des cours spécialisés pour chacun des programmes et, finalement, des cours optionnels. Pour faciliter sa consultation, l'organigramme est placé en pochette.

3.1 Cours communs

Ces cours sont tous obligatoires. On trouve tout d'abord le cours 101-907-79 "Initiation à l'écologie", commun aux quatre (4) programmes. Les concepts de cette discipline sont essentiels à toute personne qui oeuvre dans le domaine de l'environnement.

Par la suite, le programme "Sensibilisation et éducation à la conservation de l'environnement" se détache de l'ensemble pour ne plus compter que des cours spécialisés. Deux (2) cours sont communs aux trois (3) programmes restants: 589-907-79 "Education à l'environnement et communications avec le public" et 262-741-81 "Eau potable et hygiène de l'environnement".

Les programmes "Inspecteur en hygiène publique" et "Inspecteur régional de l'environnement" comptent trois (3) cours en commun: 262-740-81 "Application des règlements de l'environnement", 262-742-81 "Epuration des eaux usées" et 262-746-81 "Traitement des résidus". Finalement, le cours 262-732-81 "Sols et eaux souterraines" est commun aux programmes "Inspecteur municipal" et "Inspecteur régional de l'environnement".

3.2 Cours spécialisés

On trouvera ci-après les propositions de réaménagements que nous suggérons pour chacun des programmes étudiés.

A- Inspecteur municipal de l'environnement (262.32-84)

En ce qui concerne ce programme, nous suggérons de remplacer le cours 262-731-81 "Hygiène de l'environnement" par le cours 262-741-81 "Eau potable et hygiène de l'environnement", lequel fait partie des cours communs. Le contenu de ces deux cours est sensiblement le même. Toutefois, le second insiste davantage sur les questions de l'eau potable. Compte tenu qu'un règlement provincial sera bientôt en vigueur en rapport avec ce sujet, nous estimons pertinent que l'inspecteur municipal reçoive des notions de base dans ce domaine. Quant au reste, ce programme demeure inchangé.

B- Inspecteur régional de l'environnement (262.33-81)

La présente étude de pertinence démontre (p. 45) qu'un élément de connaissance important n'est pas couvert par l'actuel programme. Il s'agit du domaine des sols et des eaux souterraines. Nous suggérons donc d'ajouter le cours 262-732-81 "Sols et eaux souterraines" à ce programme. Ce cours faisant déjà partie du programme destiné aux inspecteurs municipaux, il est donc commun. Quant au reste, le programme est inchangé, sauf que de nombreux cours se retrouvent dans les autres programmes. En fait, seulement trois (3) cours demeurent spécifiques à ce programme.

C- Sensibilisation et éducation à la conservation de l'environnement (262.34-81)

Dans son ensemble, ce programme demeure inchangé. Son champ général d'action est l'éducation à l'environnement, alors que les trois (3) autres programmes gravitent davantage autour de la sphère lutte à la pollution.

D- Inspecteur en hygiène publique (262.35-83)

Ce programme subit les changements les plus importants, compte tenu qu'il doit être intégré dans une structure déjà existante.

L'étude de pertinence démontre que dans l'ensemble, le programme actuel répond bien aux besoins des inspecteurs. Les éléments de connaissances spécifiques sont tous inclus. Les changements proposés respectent donc les acquis du programme et vont dans le sens d'une harmonisation avec des cours mis au point pour les autres programmes.

Le programme devra tout d'abord recevoir un nouveau code (262.35-83). Il est présentement rattaché au secteur 155, soit l'agriculture. Parmi les modifications suggérées, il y a d'abord l'ajout du cours 101-907-79 "Initiation à l'écologie", que nous considérons essentiel comme formation de base. Comme on l'a vu, ce cours se retrouve d'ailleurs dans les quatre (4) programmes du secteur. Par la suite, nous suggérons de reporter le cours sur la santé et sécurité au travail (155-708-81) dans les cours optionnels, où il devient 262-006-83. Ce domaine est de plus en plus occupé par les professionnels de la Commission de Santé et Sécurité du Travail (CSST).

Des réaménagements majeurs touchent quatre (4) cours, lesquels sont remplacés par des cours déjà existants dans les programmes aux inspecteurs municipaux ou régionaux.

Il s'agit de:

155-631-78 Organisation des services et législations (2-0-2)

Remplacé par:

262-740-81 Application des règlements de l'environnement (2-1-2)

155-701-81 Eau potable et égoûts privés (2-1-2)
155-702-81 Eau potable et égoûts publics (2-1-2)

Remplacés par:

262-741-81 Eau potable et hygiène de l'environnement (2-1-2)
262-742-81 Epuration des eaux usées (2-1-2)

Ce dernier changement permet d'aborder de façon séparée deux (2) sujets bien distincts, soit l'eau potable d'une part et le traitement des eaux usées, d'autre part.

155-703-81 Elimination des déchets (1-2-2)

Remplacé par:

262-746-81 Traitement des résidus (3-1-3)

Enfin, nous proposons la création d'un nouveau cours, soit 262-005-83 "Hygiène publique (2-1-2) qui remplace:

155-706-81 Hygiène récréologique (0-2-2) et
155-707-81 Salubrité institutionnelle (2-1-4)

Les notions ayant trait à l'hygiène récréologique sont déjà étudiées sommairement dans le cours 262-741-81 "Eau potable et hygiène de l'environnement". Elles peuvent être approfondies ici, en même temps que sont abordées les conditions générales de la salubrité dans les édifices publiques.

En dernier lieu, mentionnons que les cours de ce programme qui débutent par le code 155, devraient recevoir une nouvelle codification relevant du secteur 262.

3.3 Cours optionnels

Les cours optionnels visent plusieurs objectifs importants, parmi lesquels on peut citer:

- permettre aux personnes d'aborder un sujet d'intérêt purement personnel;
- permettre d'acquérir des notions dans un domaine très spécifique et pertinent à sa tâche;
- permettre d'élargir la portée du programme;
- permettre de répondre à certains besoins secondaires identifiés dans l'étude de pertinence et non couverts par les cours communs ou spécifiques.

Pour les trois (3) programmes concernés, cinq (5) cours sont offerts au total. L'élève doit en suivre deux (2) à son choix. Parmi les besoins secondaires identifiés dans l'étude de pertinence, il y a notamment:

- des éléments de lecture de plans et devis;
- des éléments d'arpentage légal;
- des éléments de gestion du personnel.

Ces sujets peuvent être respectivement abordés dans les cours suivants:

- 221-233-78 Construction (1-2-1)
- 221-912-78 Eléments de topographie (2-1-2)
- 401-124-78 Eléments de direction et de gestion du personnel (3-0-3)

Par la suite, étant donné l'importance que prend l'informatique dans tous les secteurs d'activité, nous estimons pertinent de proposer le cours 420-919-75 "Introduction à un langage de programmation" (2-1-2) parmi ces cours optionnels. Finalement, en particulier à l'intention des inspecteurs en hygiène publique, nous avons placé ici le cours 262-006-83 "Santé et sécurité au travail" (1-2-3).

On trouvera ci-après la fiche technique de chacun des programmes, tels que modifiés. Suit la liste complète des cours du secteur d'activité 262.

FICHES TECHNIQUES DES PROGRAMMES

SECTEUR D'ACTIVITE : TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Inspecteur municipal de l'environnement

NUMERO DE PROGRAMME : 262.32-81

TYPE DE PROGRAMME : Débutant

TYPE DE CERTIFICATION : Attestation d'études collégiales (AEC)

FORMATION PREALABLE : Posséder un certificat de fin d'études secondaires ou une formation jugée équivalente

CRITERES D'ADMISSIBILITE : Avoir dix-neuf (19) ans révolus et être inspecteur dans une municipalité locale ou régionale de comté ou être impliqué dans l'aménagement en milieu rural

CONTENU DU PROGRAMME

Cours communs :

101-907-79	Initiation à l'écologie	2-1-2
589-907-79	Education à l'environnement et communications avec le public	2-1-2
262-741-81	Eau potable et hygiène de l'environnement	2-1-2
262-732-81	Sols et eaux souterraines	2-1-2

Cours spécialisés:

262-733-81	Réglementation et techniques de construction I	2-1-2
262-734-81	Installations septiques I	2-1-2
262-735-81	Réglementation et techniques de construction II	2-1-2
262-736-81	Installations septiques II	2-1-2
222-111-81	Introduction à l'aménagement du territoire	1-2-2
262-730-81	Lois et réglements en environnement	2-1-2

Cours optionnels:

221-233-78	Construction	1-2-1
221-912-78	Eléments de topographie	2-1-3
401-124-78	Eléments de direction et de gestion du personnel	3-0-3
420-919-75	Introduction à un langage de programmation	2-1-3
262-006-83	Santé et sécurité au travail	1-2-3

SECTEUR D'ACTIVITE : TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Inspecteur régional de l'environnement

NUMERO DE PROGRAMME : 262.33-81

TYPE DE PROGRAMME : Débutant

TYPE DE CERTIFICATION : Attestation d'études collégiales (AEC)

FORMATION PREALABLE : Posséder un certificat de fin d'études secondaires ou une formation jugée équivalente

CRITERES D'ADMISSIBILITE : Avoir dix-neuf (19) ans révolus et être à l'emploi d'une direction régionale du Ministère de l'Environnement

CONTENU DU PROGRAMME

Cours communs:

101-907-79	Initiation à l'écologie	2-1-2
589-907-79	Education à l'environnement et communications avec le public	2-1-2
262-741-81	Eau potable et hygiène de l'environnement	2-1-2
262-740-81	Applications des règlements de l'environnement	2-1-2
262-742-81	Epuration des eaux usées	2-1-2
262-746-81	Traitement des résidus	3-1-3
262-732-81	Sols et eaux souterraines	2-1-2

Cours spécialisés:

262-743-81	Protection du milieu ambiant	2-1-2
262-744-81	Evaluation des impacts sur l'environnement	2-1-2
262-745-81	Environnement et agriculture	3-1-3

Cours optionnels:

221-233-78	Construction	1-2-1
221-912-78	Eléments de topographie	2-1-2
401-124-78	Eléments de direction et de gestion du personnel	3-0-3
420-919-75	Introduction à un langage de programmation	2-1-3
262-006-83	Santé et sécurité au travail	1-2-3

SECTEUR D'ACTIVITE : TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Sensibilisation et éducation à la conservation de l'environnement

NUMERO DU PROGRAMME : 262.34-81

TYPE DE PROGRAMME : Débutant

TYPE DE CERTIFICATION : Attestation d'études collégiales (AEC)

FORMATION PREALABLE : Posséder un certificat de fin d'études secondaires ou une formation jugée équivalente

CRITERES D'ADMISSIBILITE : Avoir dix-neuf (19) ans révolus et avoir de l'expérience ou exercer une fonction relative à la conservation de l'environnement

CONTENU DU PROGRAMME

Cours commun

101-907-79	Initiation à l'écologie	2-1-2

Cours spécialisés

262-701-81	Synthèse écologique	2-1-2
350-701-81	Psychologie de l'enfant	2-1-3
350-702-81	Psychologie de l'adulte	2-1-3
350-703-81	Communications et relations humaines	2-1-3
360-705-81	Pédagogie	1-2-3
360-906-81	Matériel didactique et moyens audio-visuels	1-2-3
401-701-81	Méthode d'organisation du travail	2-1-3

SECTEUR D'ACTIVITE : TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Inspecteur en hygiène publique

NUMERO DE PROGRAMME : 262.35-83

TYPE DE PROGRAMME : Débutant

TYPE DE CERTIFICATION : Attestation d'études collégiales (AEC)

FORMATION PREALABLE : Posséder un certificat de fin d'études secondaires ou une formation jugée équivalente

CRITERES D'ADMISSIBILITE : Avoir dix-neuf (19) ans révolus et travailler dans le domaine de l'hygiène publique

CONTENU DU PROGRAMME

Cours communs

101-907-79	Initiation à l'écologie	2-1-2
589-907-79	Education à l'environnement et communications avec le public	2-1-2
262-741-81	Eau potable et hygiène de l'environnement	2-1-2
262-740-81	Applications des règlements de l'environnement	2-1-2
262-742-81	Epuration des eaux usées	2-1-2
262-746-81	Traitement des résidus	3-1-3

Cours spécialisés

101-941-81	Microbiologie générale	2-2-3
262-001-83	Extermination, logement et plomberie sanitaire	1-1-3
262-002-83	Hygiène des aliments	1-2-2
262-003-83	Mesures d'urgence	2-0-3
262-004-83	Epidémiologie	2-0-2
262-005-83	Hygiène publique	2-1-2

Cours optionnels

221-233-78	Construction	1-2-1
221-912-78	Eléments de topographie	2-1-2
401-124-78	Eléments de direction et de gestion du personnel	3-0-3
420-919-75	Introduction à un langage de programmation	2-1-3
262-006-83	Santé et sécurité au travail	1-2-3

LISTE DES COURS

101-907-79 INITIATION A L'ECOLOGIE 2-1-2

OBJECTIFS

Fournir les connaissances qui permettent de comprendre l'environnement comme étant composé d'un ensemble de systèmes en équilibre, basés sur des échanges de matière et d'énergie entre le milieu physique, les végétaux et les animaux. L'accent sera mis sur la compréhension et l'emploi du langage propre à l'écologie. Le cadre de référence sera le nord-est de l'Amérique du Nord.

CONTENU

Les grands groupes d'animaux et de végétaux: principales espèces du Québec. Notions d'écosystèmes: chaînes alimentaires, cycles biochimiques, transfert d'énergie et de matière. Ecosystèmes aquatiques: lac, étang, cours d'eau, marécage. Ecosystèmes terrestres: forêts, lieux ouverts, berges, toundra. L'impact sur l'environnement naturel et rural.

MEDIAGRAPHIE

DUVIGNEAUD, P. 1974. La synthèse écologique. Doin. éditeurs. Paris. 296 p.

GRANDTNER, M.M. 1966 La végétation forestière du Québec méridional. Les presses de l'université Laval, Québec, 216 p.

GROUPE D'AUTEURS. 1977. Encyclopédie de l'écologie. Le présent en question. Librairie. Larousse. Paris 487 p.

MAGNIN, E. 1975 Ecologie. Initiation à la biologie. McGraw-Hill, éditeurs. Montréal, 216 p.

MAGNIN, E., M. BERTRAND, K. CURRIE et F. DELORME-HARPER 1976. Ecologie. Manuel de travaux pratiques. McGraw-Hill, éditeurs. Montréal. 203 p.

101-941-81 MICROBIOLOGIE GÉNÉRALE 2-2-3

OBJECTIFS

Présenter les grands principes de base de la microbiologie. Insister sur l'action des micro-organismes dans l'environnement humain.

CONTENU

Historique. Définition et caractères distinctifs des principaux groupes de micro-organismes. Les bactéries, les levures et les moisissures. Croissance des microbes. Effets de l'environnement sur les microbes. Enlèvement des micro-organismes d'un gaz ou d'un liquide. Stérilisation et pasteurisation. Les milieux de culture. Action des micro-organismes sur les substances organiques. Action des micro-organismes sur les substances inorganiques. Les substances germicides. L'eau. L'immunité.

221-233-78 CONSTRUCTION 1-2-1

OBJECTIFS

L'objectif premier du cours est d'être apte à lire et à comprendre parfaitement les plans de structure et d'architecture, comportant différentes techniques de construction, afin d'en arriver à concevoir la mécanique du bâtiment.

CONTENU

Introduction à l'architecture à travers les temps. Lecture de plans et devis. Techniques de dessins d'architecture: règles, lignes, symboles, «templates». Moyens de reproduction: sepia, film, microfilm. Implantation d'un bâtiment: localisation, terrassement, arpentage. Dessin de plancher, dimensionnement. Sections complètes, sections de détails. Plans de fondation. Plans de structure: bois, acier, béton. Cédules et spécifications. Code de construction. Aperçu concernant les plans des systèmes électriques, de climatisation ou de plomberie. Analyse du coût de construction.

Lecture de plans d'édifices commerciaux, implantation, localisation, terrassement, architecture, structure. Visite d'un édifice commercial en construction. Tracé de plan de fond.

MEDIAGRAPHIE

ARNELL, A., Standard Graphical Symbols, McGraw-Hill Book Co., 535 p.

Documentation de la Société centrale d'hypothèque.

MEDIAGRAPHIE (suite)

HEPLER, D.E., Wallach, P.I., Architecture Drafting and Design, McGraw-Hill Book Co., 568 p.

HUNT, W.D., The Contemporary Curtain Wall, F.S. Dodge Corp., New York, 454 p.

Manual of Steel Construction, New York, American Institute of Steei Construction Inc., 790 p.

221-912-78 ÉLÉMENTS DE TOPOGRAPHIE 2-1-2

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de se sensibiliser au principe de base de la topographie ainsi qu'aux applications qui s'y rattachent.

CONTENU

Introduction aux différentes sortes de cartes et à leur compréhension: les latitudes, les longitudes, l'orientation, les échelles, le système de quadrillage, le relief et les courbes de niveau, les profils.

Le mesurage des distances: utilisation des chaînes, leur usage, leur précision.

Le nivellement: type de nivellement, les instruments, les méthodes de travail, méthodes de vérification.

Le mesurage angulaire: les instruments, la précision, les angles horizontaux, les angles verticaux.

Le cadastre, le bureau d'enregistrement.

MEDIAGRAPHIE

BARBIER, O., Topographe théorie et pratique, technique et vulgarisation, 1964, 340 p.

Chaque pouce carré, Imprimeur de la Reine, 23 p.

LAUZON et BERGERON, Topométrie, Vol. I, Ecole polytechnique de Montréal, 165 p.

Loi du cadastre, Imprimeur de la Reine.

222-111-81 INTRODUCTION À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 1-2-2

OBJECTIFS

Se situer dans le monde de l'aménagement du territoire, en particulier au Québec. Rappel historique de l'urbanisme et de l'aménagement. Identifier et utiliser la terminologie. Saisir l'importance des rapports existants entre le politique, le bio-physique et le socio-économique. Définir la pratique et la technique propre au domaine. Identifier et différencier les types de projets ou dossiers d'aménagement.

CONTENU

Définitions, rôles et historique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Les termes utiles. Résumé des lois et règlements en vigueur. Les praticiens de l'aménagement: gouvernement fédéral, provincial, municipal, organismes, firmes privées, les citoyens. Le découpage administratif: système cadastral, la municipalité, la communauté urbaine, la municipalité régionale de comté, le recensement. Le découpage territorial: macro et microzonage. Les niveaux d'intervention. Répertoire des méthodes et des techniques bio-physiques et socio-économiques utilisées. Les normes techniques. La rédaction d'un rapport d'aménagement. Contenu des dossiers sectoriels. Dimension pluri-disciplinaire de l'aménagement du territoire.

MEDIAGRAPHIE

Collège de Sherbrooke, Direction des programmes pédagogiques, L'inspecteur municipal, son statut et son rôle dans la protection de l'environnement, mars 1982.

Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications, Répertoire des informations du gouvernement du Québec en matière d'aménagement du territoire, 1983.

Direction des Communications, ministère des Affaires municipales, Municipalité, numéro avril-mai 1982, dossier sur les MRC.

MONTIFROY, G.A., Aménagement du territoire, Guérin, dossiers universitaires, 1981.

ST-AMOUR, Jean-Pierre, La villégiature au Québec, problématique de l'aménagement du territoire, Editions Asticou, 1979, 178 pages.

262-001-83* EXTERMINATION, LOGEMENT ET PLOMBERIE SANITAIRE 1-1-3

OBJECTIFS

Présenter les techniques de contrôle des vermines, insectes nuisibles, etc. Préciser les normes de salubrité dans les divers lieux publics et privés.

CONTENU

Contrôle des insectes et des rongeurs: Introduction; extermination et fumigation; importance de la prévention; l'exterminateur; les associations; lois et règlements; équipements et matériaux; contrats, garanties, vente des produits; entomologie élémentaire, géographie zoologique; insectes; métamorphoses; insecticides; dératisation, plomberie, prévention; sortes de fongicides, trappes, répression des mauvaises odeurs; documentation.

Le logement: démolition, déblaiement; réaménagement; restauration, le code du logement, domaine et choix d'application; les subventions. La plomberie sanitaire: historique, code de plomberie, municipal, provincial; définitions: matériaux, tuyauterie, système de drainage et d'évent, réseau de distribution d'eau, système de plomberie d'hôpital, piscines et bains publics, égouttements des terrains; ébauches d'un système d'une maison habitée; rôle de l'inspecteur.

---

*Ce cours correspond au cours 155-704-81

262-002-83* HYGIÈNE DES ALIMENTS 1-2-2

OBJECTIFS

Présenter de façon précise les normes générales concernant les aliments. Étude approfondie des techniques d'inspection.

CONTENU

Introduction; aliments en général; bactériologie des aliments; analyses; cantines mobiles, machines distributrices & traiteurs; produits laitiers; législation: municipale, provinciale et fédérale. Techniques d'inspection.

*Ce cours correspond au cours 155-705-81

262-003-83* MESURES D'URGENCE 2-0-3

OBJECTIFS

Préciser les règles à suivre lorsque des mesures d'urgence doivent être prises.

CONTENU

Introduction; les sinistres, leurs origines et leurs conséquences; les risques; mesures préventives et palliatives; la psychosociologie des sinistres; organisation, gestion et interventions lors des mesures d'urgence; législation.

---

*Ce cours correspond au cours 155-709-81

262-004-83* ÉPIDÉMIOLOGIE 2-0-2

*Ce cours correspond au cours 155-901-78

262-005-83 * HYGIÈNE PUBLIQUE 2-1-?

OBJECTIFS

Présenter les normes générales relatives aux services récréatifs et aux institutions publiques.

CONTENU

Santé publique relative aux services récréatifs; plages publiques et stations balnéaires; bains publics et piscines; foires et festivals; législation.

La salubrité dans les écoles, maisons de chambres et hôtels; les animaleries; entretien ménager et buanderies; aspects contagieux; les garderies; entomologie; salubrité dans les établissements de santé.

---

*Nouveau cours

262-006-83 * SANTÉ ET SÉCURITE AU TRAVAIL 1-2-3

OBJECTIFS

Présenter les normes de santé et de sécurité au travail ayant trait aux domaines intéressant l'inspecteur en hygiène publique.

CONTENU

Radioprotection; ventilation des habitations, commerces, industries; risques physiques, chimiques, biologiques; confort des travailleurs: bruit, température, air; mesures de santé publique relative aux conditions de travail; préventions des accidents industriels, domestiques, autres; législation.

---

*Ce cours correspond au cours 155-708-81

262-701-81 SYNTHÈSE ÉCOLOGIQUE 2-1-2

OBJECTIFS

Situer l'interprétation du milieu naturel et humain dans une perspective d'ensemble. Percevoir le Québec comme une série de grands écosystèmes en interaction dynamique. Établir la problématique de l'utilisation des ressources naturelles en fonction des bénéfices et des inconvénients sur le plan mésologique. Aborder et expérimenter une approche-synthèse de l'interprétation du milieu, à l'aide d'une grille appropriée, en particulier dans la région environnante. Se situer, en tant qu'interprète, par rapport à son milieu régional et définir les rôles d'éducateur et d'animateur. Reconnaître les valeurs reliées à une conscience écologique et proposer des moyens d'action appropriés.

CONTENU

Perspective et approches du cours. Les grands ensembles mésologiques du Québec. Situation et fonction dans l'écosystème global: sphères d'influence et d'interaction. Ressources et champs d'activité. Problématique: aménagement et exploitation, transformation du milieu, dégradation et pollutions. Régions et régionalisme: caractéristiques, histoire et mentalités. L'interprétation du milieu, approche-synthèse: les composantes du milieu et la lecture du paysage. Une vision d'ensemble: RELATION "nature-culture-territoire-aménagement". L'interprète de l'environnement: situation personnelle et rôle éducatif, prise de conscience face au milieu et aux groupes sociaux. Éducation et valeurs à transmettre: conscience écologique et conscience régionale. Actions à entreprendre.

MEDIAGRAPHIE

CLAVEAU, Gilbert, Méthode d'analyse de paysage, Ministère de l'Energie et des Ressources, Québec, 1978.

ODUM, Eugène P., Ecologie, Holt, Rinehard and Winston, Montréal, 1976.

JURDANT, J.L. et al. L'inventaire du capital-nature, Environnement-Canada, 1977.

BROUILLETTE, Benoît et M. Saint-Yves, Atlas canadien, Les Editions françaises, Québec, 1978.

LASERRE, J.C., Le Saint-Laurent, Hurtubise, HmH, 1980.

262-730-81 LOIS ET RÈGLEMENTS EN ENVIRONNEMENT 2-1-2

OBJECTIFS

Présenter l'ensemble de la législation régissant la protection de l'environnement, en insistant sur les aspects qui concernent les municipalités.

CONTENU

La crise écologique et le droit; gestion de l'environnement et cadre constitutionnel canadien. La lutte à la pollution: dispositions du Code civil, loi de la Qualité de l'Environnement. L'aménagement du territoire: plan directeur, schéma d'aménagement, zonage, lotissement. Perspectives d'avenir.

262-732-81 SOLS ET EAUX SOUTERRAINES 2-1-2

OBJECTIFS

Permettre d'acquérir les notions fondamentales qui concernent le cadre physique du territoire: minéraux, roches, sols, etc. Préciser dans quelles conditions géologiques se trouvent les eaux souterraines au Québec et préciser les diverses techniques de captage.

CONTENU

Les grandes lignes de l'histoire de la terre. Notions de minéralogie et de pétrologie. Les documents géologiques de base. Les sources d'information en géologie. Les différentes formations meubles et leur origine, leur comportement vis-à-vis les constructions: capacité portante, perméabilité, percolation. Les argiles sensibles. Identification visuelle des sols.

L'eau: le cycle hydrologique, les eaux souterraines. Les conditions hydrogéologiques particulières au Québec. Types de nappes. Prospection des eaux souterraines. Localisation des puits. Types de puits.

MEDIAGRAPHIE

DERCOURT, J. et J. PAQUET, Géologie objets et méthodes. Dunod université, 3e édition, 1983, 329 pages.

LANDRY, B. et M. MERCIER, Notions de géologie. Modulo Editeur, 426 pages, 1983.

PRESS, F. and R. SIEVER, Earth. W.H. Freeman and Company, second edition, 1978, 649 pages.

CASTANY, G., 1967, Traité pratique des eaux souterraines, Dunod Paris, 2e édition, 661 pages.

GRAY, D.M., Editeur en chef, 1972, Manuel des principes d'hydrologie. Secrétariat, comité national canadien de la Décennie hydrologique internationale. (Voir le chapitre VI, Hydrologie de l'eau souterraine).

262-733-81 RÉGLEMENTATION ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION I 2-1-2

OBJECTIFS

Donner les connaissances techniques nécessaires à la lecture et à la compréhension d'un plan de construction. Présenter les principes de base de la construction domiciliaire.

CONTENU

À partir des différents codes de construction, les éléments suivants seront traités: plan et représentation, classification des bâtiments, règles de sécurité contre les incendies, issues, sécurité sur les chantiers.

MEDIAGRAPHIE

Code du bâtiment. Travail/Québec. Ministère du travail et de la main-d'oeuvre.

Code national du bâtiment. Conseil national de recherches du Canada, Ottawa.

Manuel sur la présentation des bâtiments suivant le système métrique. Auteurs: C.S. Strelka et al., Conseil national de recherches du Canada.

Code canadien de construction des bâtiments agricoles. Conseil national de recherches du Canada.

Code de sécurité pour les travaux de construction. Editeur officiel - Québec.

262-734-81 INSTALLATIONS SEPTIQUES I 2-1-2

OBJECTIFS

Présenter les notions de base sur l'installation septique et ses composantes, appliquées aux habitations isolées. Examen des techniques de correction d'installations défectueuses.

CONTENU

La fosse sèche. L'installation septique: conduite d'amenée, fosse, élément épurateur. Classification des installations septiques. Plan correctif.

MEDIAGRAPHIE

L'épuration des eaux usées dans les régions touristiques et rurales. Ministère de l'Environnement. Direction de l'Aménagement des lacs et cours d'eau, Avril 1981, 64 p.

262-735-81 RÉGLEMENTATION ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION II 2-1-2

OBJECTIFS

Donner les connaissances nécessaires permettant d'assurer une surveillance efficace de la construction d'une habitation.

CONTENU

À partir des différents codes de construction, les éléments suivants seront traités: fondation, drainage, techniques de protection contre les eaux d'infiltration, charpente, structure, revêtements intérieurs et extérieurs, isolation thermique et chauffage, électricité et éclairage, plomberie et ventilation.

MEDIAGRAPHIE

Code du bâtiment. Travail/Québec. Ministère du travail et de la main-d'oeuvre.

Code national du bâtiment. Conseil national de recherches du Canada. Ottawa.

Building construction illustrated. Auteur: Francis D.K. Ching. Ed. Van Nostrand Reinhold Company, Toronto.

Code de l'électricité. Québec/Travail. Ministère du travail et de la main-d'oeuvre.

Code de plomberie. Québec/Travail. Ministère du travail et de la main-d'oeuvre.

262-736-81 INSTALLATIONS SEPTIQUES II 2-1-2

OBJECTIFS

Présenter les notions de base sur l'installation septique commerciale. Revoir la réglementation régissant les installations septiques.

CONTENU

La fosse septique commerciale: ses composantes. Installations communautaires. Station aérée. Codes, lois, règlements.

MEDIAGRAPHIE

L'épuration des eaux d'égout par infiltration dans le sol. (Direction générale de la nature) des Services de protection de l'environnement.

Epuration des eaux sur le périmètre des lacs. (Direction générale de la nature).

Guide pour l'essai de percolation. (Direction générale de la nature des Services de protection de l'environnement).

Chapitre 49 de la Loi de l'environnement. Règlement concernant les installations septiques (Direction générale de la nature).

MEDIAGRAPHIE (suite)

TRUDEL, L., Equipements de traitement des eaux usées industrielles et domestiques. Québec. Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Direction des biens d'équipement, 1981, 107 p.

262-740-81 APPLICATION DES RÈGLEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT 2-1-2

OBJECTIFS

Présenter l'ensemble de la réglementation régissant la protection de l'environnement, en insistant sur les aspects qui concernent les inspecteurs.

CONTENU

La crise écologique et le droit: gestion de l'environnement et cadre constitutionnel canadien. La lutte à la pollution: dispositions du Code civil, lois de la Qualité de l'Environnement. Application des législations. Étude approfondie des règlements concernant l'environnement et de leur mise en application. Etude de cas. Dossier de contravention et poursuites en Cour.

MEDIAGRAPHIE

Les divers textes de lois et règlements forment la base des matériaux des étudiants.

262-741-81 EAU POTABLE ET HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT 2-1-2

OBJECTIFS

Montrer les méthodes d'observation, de mesures, d'échantillonnage et de lecture de rapports d'analyses tant chimiques, physiques que biologiques, principalement en rapport avec l'eau. Le cours montrera aussi de quelle manière s'établissent la plupart des diagnostics concernant la surveillance et le contrôle de l'application des normes d'hygiène de l'environnement et apprendra à l'inspecteur comment solutionner les problèmes de contamination de l'eau potable.

CONTENU

Notions approfondies sur la nature physico-chimique de l'eau. Normes de qualités pour l'eau de consommation. Le règlement provincial relatif à l'eau potable. Traitement de l'eau: nature des contaminants, cause de contamination, équipements et procédés de traitements et de filtration. Les aqueducs municipaux et privés. Prises d'eau. Examen approfondi des mesures correctives. Notions d'épidémiologie. Les plantes et animaux nuisibles. Les divers produits toxiques. Méthode d'intervention primaire. Rapport d'analyse et interprétation des résultats. Les différents laboratoires d'analyse.

MEDIAGRAPHIE

RODIER, J. (1978) L'analyse de l'eau: eaux naturelles, eaux résiduaires, eau de mer. Dunod, 6e édition.

DEGREMONT, (1978) Mémento technique de l'eau, 8e édition, Paris.

A.W.W.A., (1971) Water quality and treatment; a Handbook of Public Water Supplies, McGraw-Hill, 3rd ed.

MEDIAGRAPHIE (suite)

Ministère de la Santé et du Bien-Etre social du Canada (1982)
Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, 1978, Pièces à l'appui.

Ministè e de l'environnement, Direction générale des inventaires et de la recherche, Direction des laboratoires (1982)
Guide d'information sur l'analyse physique, chimique, biologique et bactériologique des milieux environnementaux. Québec.

262-742-81 EPURATION DES EAUX USEES 2-1-2

OBJECTIFS

Apprendre à l'inspecteur de l'environnement quelles sont les techniques d'épuration des eaux usées de résidences isolées, des établissements publics et commerciaux, des municipalités et des industries. A la fin du cours, il devra connaître les différents procédés d'épuration et leurs principes de fonctionnement; il pourra lire un plan d'installation septique et inspecter sa mise en place correcte sur le terrain.

CONTENU

Eaux usées des résidences isolées: les différentes techniques d'épuration; étude approfondie du projet de règlement provincial relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées. Eaux usées des établissements publics et commerciaux: les différentes techniques d'épuration et les critères de choix. Eaux usées des industries et des municipalités: l'épuration biologique (types d'installations) et fonctionnement des usines d'épuration.

MEDIAGRAPHIE

WPCF - Cours de formation des opérateurs d'usines d'épuration des eaux, Water Pollution Control Federation et Environnement Canada.

A.P.N.A. (1975) Standard methods for the examination of water and wastewater, 14th edition, APHA, AWWA, WPCF.

W.P.C.F. (1976) Operation of wastewater treatment, a manual of practice number 11.

Environnement Québec (1981) L'Epuration des eaux dans les régions touristiques et rurales. Direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau, Montréal.

MEDIAGRAPHIE (suite)

Environnement Québec (1981) Règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées. Décret 1886-81, 9 juillet 1981.

262-743-81 PROTECTION DU MILIEU AMBIANT: AIR, BRUIT ET RADIATIONS 2-1-2

OBJECTIFS

Apprendre à l'inspecteur de l'environnement comment évaluer et solutionner les problèmes de contamination du milieu ambiant. Il devra connaître principalement la nature des problèmes, les solutions techniques et le fonctionnement des équipements.

CONTENU

L'air en milieu industriel: contaminants, dangers, procédés de traitements. Notion de mécanique du bâtiment: lecture de plans. Techniques d'analyses de l'air et interprétation des résultats. Les instruments de mesures et leur fonctionnement. Le bruit: instruments de mesures et correctifs. Les carrières et sablières. Les radiations: nature, dangers, protection. Les règlements et normes.

MEDIAGRAPHIE

Règlements et normes de l'environnement sur chaque sujet.

Industrial Ventilation Manuel,

E.P.A., Air Pollution Engineering Manual, 2nd ed., Washington D.C., GPO-055-003-0059-5.

262-744-81 EVALUATION DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT 2-1-2

OBJECTIFS

Développer, chez l'inspecteur de l'environnement, l'esprit de synthèse et l'esprit critique vis-à-vis les impacts sur l'environnement d'implantation dans les milieux naturels d'infrastructures reliées aux activités humaines en général: industries, routes, centres commerciaux, coupes forestières, fermes d'élevage, etc.

CONTENU

Les lois et règlements pertinents. Les juridictions. Le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Les études d'impact: analyse détaillée de rapports. Rédaction d'un court mémoire relatif à un cas: expliquer la problématique du projet. Le concept global d'environnement.

MEDIAGRAPHIE

MUNN, R.E. et coll. 1975, Evaluation des impacts sur l'environnement: principes et méthodes. Rapport no 5, série SCOPE.

Mc ALISTER, D.M. 1980, Evaluation in environnemental planing. Assessing environnemental social and political trade-offs. ed: MIT, Mass.

ERIKSON, Paul-A., 1979, Environnemental impact assessment: principles and applications. ed: Academic Press.

Institute for environnemental study, University of Toronto, 1977, Environnemental impact assessment in Canada: processus and approaches.

MEUNIER, P. et G. Lefebvre, 1979, Méthodologie d'évaluation des potentiels écologiques., Service de la Qualité des Eaux, Ministère des Richesses Naturelles (cf. Ministère de l'Environnement).

262-745-81 ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE 3-1-3

OBJECTIFS

Apprendre à l'inspecteur de l'environnement de quelle façon solutionner les problèmes que pose l'agriculture moderne vis-à-vis l'environnement. Aborder les questions reliées à tous les types d'élevage, au drainage agricole, à l'emploi des engrais chimiques et des pesticides.

CONTENU

L'élevage: types de fermes et gestion. Les fumiers: nature, entreposage, quantité et usages possibles. Normes d'épandage. Le drainage: écoulement des eaux, types de travaux, problèmes d'érosion et de stabilité des versants. Notions de pentes et de nature du sol. Les engrais chimiques et les pesticides: nature des engrais et contrôle de leur usage (vendeur et utilisateur).

MEDIAGRAPHIE

Les productions végétales et leurs impacts sur l'environnement, Claude Bernard, agr. M. sc., Service de l'assainissement agricole, ministère de l'Environnement du Québec, Ste-Foy.

Le fumier, Guide sur la gestion de l'épandage des fumiers en rapport avec la protection de l'environnement, Michel Vallières, ing. agr., Service de l'assainissement agricole, ministère de l'Environnement du Québec, Edifice Marly, Ste-Foy.

Les fumiers, planification des opérations de transport et d'épardage des fumiers, Michel Vallières, ing. agr., Service de l'assainissement agricole, ministère de l'Environnement du Québec, Edifice Marly, Ste-Foy.

Agdex du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Conseil des productions animales, Agdex pour le porc, les vaches laitières, les vaches-veaux, les bovins de boucherie, les poulets griller et les pondeuses.

Pratiques pour réduire la pollution agricole, Horman, L., Dunken, E.R., 1978.

262-746-81 TRAITEMENT DES RESIDUS DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION 2-1-2

OBJECTIFS

Apprendre à l'inspecteur quelle est la nature des différents résidus de consommation et de production. Explorer les différents procédés de traitements. Insister sur les conséquences écologiques du gaspillage des ressources et présenter les avantages d'une société de conservation. Aborder en profondeur le problème des déchets liquides et solides toxiques.

CONTENU

Nature des déchets domestiques. L'enfouissement sanitaire: critères du choix du terrain, techniques d'enfouissement, protection des eaux souterraines. Le recyclage et ses possibilités ou les déchets comme ressources secondaires: avantages économiques et écologiques de la récupération. Les bases d'une société de conservation. Etude approfondie des déchets industriels toxiques: nature, dangers, traitements. Les boues de vidange des fosses septiques et des usines d'épuration. Situation régionale: actions du ministère de l'Environnement.

MEDIAGRAPHIE

BOISELLE, Edna. Etude sur le traitement et l'élimination des boues de fosses septiques et des boues d'usine d'épuration. Environnement Canada, Service de protection de l'environnement, région du Québec, Avril 1981. 101 pages.

Gouvernement du Québec, Conseil consultatif de l'environnement, Proposition d'une politique sur la récupération et le recyclage des déchets au Québec. Ministère des Communications. 1981, 76 pages.

MEDIAGRAPHIE (suite)

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Environnement, Direction de la gestion des déchets et de la restauration du milieu terrestre. La Collecte sélective: perspectives et modalités. Ministère des Communications. 1981, 100 pages.

Règlement relatif à la gestion des déchets liquides, A.C. 4306-75, 24 septembre 1975. Editeur officiel du Québec.

Règlement relatif à la gestion des déchets solides, A.C.687-78, 8 mars 1978. Editeur officiel du Québec.

350-701-81 PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT 2-1-3

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base nécessaires en psychologie afin de mieux comprendre les comportements types de l'enfant, à partir du tout jeune âge jusqu'à l'adolescence, en situation individuelle, familiale et de groupe. Ces connaissances doivent permettre d'ajuster les méthodes pédagogiques et les méthodes de communication lors de la transmission de messages, incitant l'individu à agir dans le sens de la conservation de l'environnement.

CONTENU

Stades de développement des plans physique, affectif et intellectuel. Notions de comportement. Notions d'adaptation, d'activités créatrices et de recherche d'équilibre au cours de l'évolution de la vie psychique et de la vie biologique. Facultés d'observation chez l'enfant. Développement socio-affectif et ses particularités comportementales. Modèles d'application en pédagogie et en communications dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation à la conservation de l'environnement.

MEDIAGRAPHIE

DODSON, F., Tout se joue avant six ans, Marabout, 1972, 315 p.

DODSON, F., Le père et son enfant, Robert Laffont, 1974, 400 p.

BELANGER D., et BELANGER, S., Le développement de la personne, Editions NRW, 1979, 500 p.

BESSELL, H., Le développement socio-affectif de l'enfant, Institut de développement humain, 1975, 245 p.

GESELL, A. et FRANCES, C., Le jeune enfant dans la civilisation moderne, P.U.F., 1973, 384 p.

350-702-81 PSYCHOLOGIE DE L'ADULTE 2-1-3

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base nécessaires en psychologie afin de mieux comprendre les comportements types de l'adulte, à partir de l'adolescence jusqu'à l'âge de la vieillesse, en situation individuelle, familiale et de groupe. Ces connaissances doivent permettre de régler ou de modifier les méthodes pédagogiques et les méthodes de communications lors de la transmission de messages qui doivent inciter l'individu à agir dans le sens de la conservation de l'environnement.

CONTENU

Évolution des plans physique, affectif et intellectuel. Notions de la maturation, d'adaptation et d'évolution. Phénomène d'acquisition de l'indépendance et de la maturité affective et sociale. Notions de personnalité aux plans de l'amour, du travail, des valeurs, de la société et des loisirs. Notions du comportement adulte. Modèles d'application en pédagogie et en communications dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation à la conservation de l'environnement.

MEDIAGRAPHIE

BELANGER, S. et BELANGER D., Le développement de la personne, Les Editions HRW Limitée, Montréal, 1979, 505 p.

STEVENS-LONG, J., Adult Life, Developmental Processes, Mayfield Publishing Co., Los Angeles, 1979, 535 p.

BELL, P. et al., Environmental Psychology, W.H. Saunders Co., Philadelphia, 1978, 457 p.

ERIKSON, Erik, Enfance et société, Delachaux et Niestlé, Paris, 1959, 285 p.

ST-ARNAUD, Yves, La personne qui s'actualise, Gaétan Morin éditeur, Chicoutimi, 1982, 260 p.

350-703-81 COMMUNICATIONS ET RELATIONS HUMAINES 2-1-3

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base nécessaires pour comprendre et utiliser les meilleures techniques de messages incitant à la conservation de l'environnement. L'acquisition de ces connaissances passe inévitablement par la compréhension des grands types de relations existant entre les humains.

CONTENU

Le cours se divisera en quatre (4) blocs: les deux premiers concernent des aspects de la communication, les deux suivants concernent des aspects des relations humaines. (1) La communication, principes fondamentaux: notions d'écoute, d'affirmation, de confrontation, le medium et le message, etc. (2) Pédagogie et communication: notions de psychologie de l'enfant (6-12 ans), apprentissage social, rôle de l'éducateur et moyens pédagogiques à développer, obstacles à la communication. (3) Communication et relations humaines: le travail en équipe, notions de cible, leadership, rôles et regulation. (4) Le changement: définition du changement et d'un agent de changement, méthodes d'influence dans un contexte d'éducation/sensibilisation à l'environnement, messages incitatifs...

MEDIAGRAPHIE

ST-ARNAUD, Y., Les petits groupes (participation et communication) Presses de l'université de Montréal, CIM, 1978, 179 p.

AUGER, L., Communication et épanouissement personnel (la relation d'aide), CIM, Editions de l'homme, 1972, 175 p.

WATZLAWICK, P. et al., Une logique de la communication, Seuil, Paris, 285 p.

BOISVERT, J.M. et BEAUDRY, M., S'affirmer et communiquer, CIM, Editions de l'homme, 1979, 315 p.

GENDLIN, E., Une théorie du changement de la personnalité, CIM, 1975, 62 p.

360-905-81 PÉDAGOGIE 1-2-3

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base nécessaires en pédagogie afin d'appliquer adéquatement des méthodes d'enseignement qui permettront de sensibiliser et d'éduquer l'individu, enfant, adolescent ou adulte, dans le sens d'une incitation à poser des gestes individuels et sociaux pour conserver l'environnement.

CONTENU

Retour sur les notions de base en psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Notions de base de la pédagogie moderne. Approche des divers moyens d'enseignement. Concentration sur l'enseignement par le jeu et par l'observation créatrice. Méthodologie d'élaboration de programmes d'animation en sciences naturelles et de programmes d'interprétation du patrimoine. Méthodes de rétroaction et d'évaluation d'activités de sensibilisation et d'éducation. Essais pratiques d'exposés oraux et d'enseignement animé.

MEDIAGRAPHIE

ARTAUD, Gérard, Savoir d'expérience et savoir théorique, Revue des sciences de l'éducation, volume VII, numéro 1, hiver 1981.

MEDIAGRAPHIE (suite)

BELL, FISHER, LOOMIS, Environmental Psychology: chapter 10: Changing Behavior to Save the Environment, Sanders Co., Philadelphia, 1978, 457 p.

MUCCHIELLI, R., Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, Editions ESP, Paris, 1972.

MUSSEN, P.H., CONGER, J.J. et KAGAN, J., Child Development and Personality, Harper et Row Publ., New York, 685 p.

ROGERS, C.R., Liberté pour apprendre?, Sciences de l'éducation no 5, Dunod, Paris, 1976, 365 p.

360-906-81 MATÉRIEL DIDACTIQUE ET MOYENS AUDIO-VISUELS 1-2-3

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les techniques de base nécessaires à la confection de matériel didactique et à l'utilisation de moyens audio-visuels modernes dans la transmission de messages incitant à la conservation de l'environnement.

CONTENU

Notions de base en graphisme et en arts plastiques comme préalable à la confection de matériel didactique. Inventaire actuel et démonstration du matériel didactique existant dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation en environnement. Méthodes de vulgarisation scientifique. Notions de base en photographie et diffusions sonores comme préalable à l'utilisation des moyens audio-visuels modernes. Inventaire actuel et démonstration des appareils audio-visuels pouvant être utilisés dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation en environnement. Essais de confection de matériel didactique et d'utilisation d'appareils audio-visuels.

MEDIAGRAPHIE

GENEST, R., Guide pour la préparation d'un diaporama, Centre des Médias, Collège de Sherbrooke, 1980, 25 p.

*GERLACH, V.S., & ELY, D.P., Teaching & Media a systematic Approach, 2e édition, P.H. 1980, 420 p.

*HENOT, A., La communication, Collection SARP, Guérin, Montréal, 1978, 419 p.

*KEMP, J.E., Planning and Producing Audiovisual Materials, 4e édition, H.& R., New York, 1980, 304 p.

*WITTICH, W. & SCHULLER, C.F., Instructional Technology, its nature and Use, 5e édition, New York, 1973, 700 p.

*Ces ouvrages sont disponibles à la bibliothèque.

401-124-78 ÉLÉMENTS DE DIRECTION ET DE GESTION DU PERSONNEL 3-0-3

OBJECTIFS

Se sensibiliser aux différentes techniques de direction du personnel et être capables d'effectuer certaines tâches de gestion du personnel.

CONTENU

La fonction du personnel, organigramme, ligne d'autorité, le rôle du directeur de personnel (communication, leadership, motivation). Identification et analyse des besoins, recrutement, sélection, entraînement, analyse et évaluation des tâches, mouvement du personnel, mesure disciplinaire, évaluation du personnel, formation, rémunération, prévention et sécurité, tenue des dossiers, rapports, bénéfices sociaux, les relations de travail et syndicalisme, interprétation de la convention collective.

MEDIAGRAPHIE

Le meilleur livre:

BELANGER, Laurent, Bergeron, Jean-Louis et Petit, André, Gestion des ressources humaines (une approche globale et intégrée), Gaétan Morin, éditeur, 1983, 419 pages.

Autres:

BELANGER, Laurent, Gestion des ressources humaines, (une approche systémique), Gaétan Morin, éditeur, 1980, 363 pages.

GRENIER, Maxime et Montell, Bernard, Principes de management, P.U.Q., 1975, 531 pages.

LAFLAMME, Marcel, Dix approches pour humaniser et développer les organisations, Gaétan Morin, éditeur, 1976, 142 pages

MICHAUD, Yves et Picotte, René, La direction du personnel, les Editions Agence d'Arc, 1978, 303 pages.

401-701-81 MÉTHODE D'ORGANISATION DU TRAVAIL 2-1-3

OBJECTIFS

Fournir les connaissances et les méthodes de travail nécessaires afin de planifier, d'élaborer et de gérer toutes les formes d'activités possibles dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation à la conservation de l'environnement.

CONTENU

1. Méthodes de planification: phases de travail et échéanciers.
2. Méthodes d'élaboration de programmes d'activités et de leurs modalités d'application.
3. Confection d'horaire.
4. Supervision du travail d'équipe.
5. Évaluation budgétaire.
6. Rapport d'activités.
7. Méthodes de réunions du personnel.
8. Notions de planification et de gestion propres aux activités d'une équipe et à l'opération des infrastructures d'un centre éducatif.
9. Enquête statistique sur la clientèle.

MEDIAGRAPHIE

BELANGER, Laurent et al., La direction participative par objectifs. Québec, Centre de formation et de consultation, Presses de l'université Laval, 1976, 235 p.

CREVIER, Maxime, Le management, Montréal, Presses de l'université du Québec, 1979, 190 p.

TESSIER, Roger et TELLIER Y., Changement planifié et développement des organisations. Théorie et pratique. Montréal, Institut de formation par le groupe, 1972 (c 1973), 825 p.

CARPENTIER, Bruno, La fixation des objectifs, Service de l'Education en conservation, Ministère de l'Energie & des Ressources, Québec, Juin 1980.

Méthodologie de planification et de préparation d'un programme. Service de l'Education en conservation, Ministère de l'Energie & des Ressources, Québec.

420-919-75 INTRODUCTION A UN LANGAGE DE PROGRAMMATION 2-1-3

OBJECTIFS

Ce cours vise à faire prendre conscience d'un outil que l'informatique met à leur disposition et à leur permettre d'utiliser le langage.

S'adressant à des non spécialistes, ce cours devra être fortement orienté vers la résolution des problèmes à l'aide de l'ordinateur.

CONTENU

Théorie

Définition du traitement de l'information, circulation et traitement de l'information. Méthodes de traitement, (organigramme, table de décision). Supports d'information. Types d'ordinateurs, structure d'un ordinateur, représentation de l'information. Domaines d'application. Structures du langage (convention, littérales et variables, vecteurs, etc...), opérations élémentaires; arithmétiques, logiques, résidue congruence, etc...). Opérateurs monadique, dyadique, etc... Opérations de réduction, de compression, etc... Traitement des vecteurs et des matrices. Emmagasinement du résultat et impression, utilisation des fonctions utilitaires.

Laboratoire

Tracé d'organigrammes, utilisation de programmes et de systèmes simples, programmation de problèmes adaptés.

MEDIAGRAPHIE

I B M, Principes des ordinateurs.

589-907-79 EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET COMMUNICATIONS AVEC LE PUBLIC 2-1-2

OBJECTIFS

Montrer à l'inspecteur l'importance d'introduire, dans son travail quotidien, la notion d'éducation à l'environnement. Fournir des moyens pour améliorer les échanges interpersonnels tout en insistant sur les principes de base des relations entre les services publics et la population.

CONTENU

Le cours comportera principalement des simulations de cas et exigera une participation active du groupe. Revue des principales techniques de communications et notions spécifiques en rapport avec la relation d'autorité reliée à l'application des lois et règlements régissant l'environnement. Etude approfondie de la notion d'éducation à l'environnement et rôle de l'inspecteur.

MEDIAGRAPHIE

ALBERTI, Robert E., and Michael L. EMMONS, (1974) your perfec right. ed. Impact, Californie.

AUGER, Lucien, (1972) Communication et épanouissement-personnel. ed. de l'homme. Mtl.

ROGERS, Carl, (1976) Le développement de la personne. ed. Bordas Dunod Mtl Inc.

PHELPS, Stanlie and Nancy AUSTIN, (1976) The Assertive Woman. ed. Impact, Californie.

WATZLAWICK, Paul, MICK-BEAVIN, Janet and Don D. JACKSON, (1972) Une logique de la communication ed. du Seuil, Paris.

4- CONCLUSION

Les modifications que nous proposons ont pour objectif de consolider un secteur nouveau d'activité. Les quatre (4) programmes qui le composent sont bâtis sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de chacun des groupes. Les cours suggérés forment un ensemble cohérent. Ils sont tous nécessaires pour assurer une formation complète, permettant aux personnes de remplir leur tâche avec davantage de compétence et de satisfaction personnelle.

Bruno Landry
Consultant-conseiller pédagogique
Direction des programmes

TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT (262)

INSPECTEUR EN HYGIENE PUBLIQUE (262.35-83)

INSPECTEUR REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT (262.33-81)

INSPECTEUR MUNICIPAL DE L'ENVIRONNEMENT (262.32-81)

SENSIBILISATION ET EDUCATION A LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (262.34-81)

101-907-79 Initiation à l'écologie (2-1-2)

589-907-79 Education à l'environnement et communications avec le public (2-1-2)
262-741-81 Eau potable et hygiène de l'environnement (2-1-2)

262-740-81 Application des règlements de l'environnement (2-1-2)
262-742-81 Epuration des eaux usées (2-1-2)
262-746-81 Traitement des résidus de consommation et de production (2-1-2)

262-732-81 Sols et eaux souterraines (2-1-2)

101-941-81 Microbiologie générale (2-2-3)
262-001-83 Extermination, logement et plomberie sanitaire (1-1-3)
262-002-83 Hygiène des aliments (1-2-2)
262-003-83 Mesures d'urgence (2-0-3)
262-004-83 Epidémiologie (2-0-2)
262-005-83 Hygiène publique (2-1-2)

262-743-81 Protection du milieu ambiant (2-1-2)
262-744-81 Evaluation des impacts sur l'environnement (2-1-2)
262-745-81 Environnement et agriculture (3-1-3)

262-701-81 Synthèse écologique (2-1-2)
350-701-81 Psychologie de l'enfant (2-1-3)
350-702-81 Psychologie de l'adulte (2-1-3)
350-703-81 Communications et relations humaines (2-1-3)
360-905-81 Pédagogie (1-2-3)
360-906-81 Matériel didactique et moyens audio-visuels (1-2-3)
401-701-81 Méthode d'organisation du travail (2-1-3)

262-733-81 Réglementation et techniques de construction I (2-1-2)
262-734-81 Installations septiques I (2-1-2)
262-735-81 Réglementation et techniques de construction II (2-1-2)
262-736-81 Installations septiques II (2-1-2)
222-111-81 Introduction à l'aménagement du territoire (1-2-2)
262-730-81 Lois et règlements en environnement (2-1-2)

221-233-78 Construction (1-2-1)
221-912-78 Eléments de topographie (2-1-2)
401-124-78 Eléments de direction et de gestion du personnel (3-0-3)
420-919-75 Introduction à un langage de programmation (2-1-3)
262-006-83 Santé et sécurité au travail (1-2-3)

Organigramme du programme Techniques de l'environnement (262)